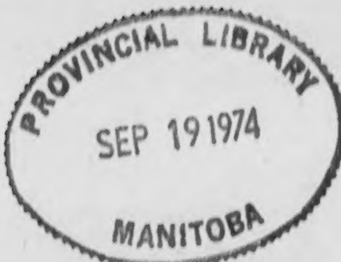


LA LIBERTÉ



15¢ Vol. 62 No 25 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1974

La colère et le dépit

Comment les parents de l'école Taché se sont finalement inclinés

C'est avec des sentiments et des mots de colère et de dépit que les parents attendaient lundi à 19h30 l'ouverture de la chapelle St-Maurice, dans le nord St-Boniface. Cette réunion de leur comité, tout le monde le sentait, se tiendrait au premier véritable tournant de l'affaire depuis qu'elle a pris les proportions du combat devant l'opinion publique de tout le pays.

A 10h30 le même jour, ils avaient été reçus enfin par le ministre de l'Education de la Province, M. Ben Hanuschak et leurs délégués Mme Jameault, MM. Camille Legal et Raymond Marion, s'étaient entendu dire ce qu'ils redoutaient: l'école Taché serait bel et bien maintenue fermée.

C'est avec une émotivité mal contenue qu'ils accueillaient ce refus présenté comme définitif. Demandant au ministre s'il avait considéré toutes les possibilités d'ouvrir ou de rouvrir une école entièrement française dans le cadre d'un programme spécial, ils s'entendaient répondre qu'il lui faudrait "consulter son confrère de la justice pour en explorer les possibilités". Cette réponse, devaient-ils déclarer par la suite, "montrait qu'il n'y avait plus rien à attendre du gouvernement provincial", et ils quittaient aussitôt le cabinet du ministre. Mme Jameault complètement abattue allait aussitôt faire enregistrer ses enfants à l'école Provencher.

C'est le même thème que l'on allait retrouver au centre de la déclaration d'ouverture de la séance de la chapelle St-Maurice, au cours de laquelle le président du comité appelait les parents à rester unis quelle que soit leur décision et déchirait sa carte du parti néo-démocrate.

"Je ne serai pas impartial, commençait-il, vous avez tous entendu parler de la loi 113, de la bonne volonté de ce gouvernement face à la francophonie, du bilinguisme, de l'entente cordiale. Le pays bilingue, il est pas mal loin d'ici; c'est quelque chose qui n'existera jamais. Quand on est en face de gens qui pensent à leur petite carrière politique, qu'on ne me parle pas d'un gouvernement Schreyer favorable au français, car il ne l'est pas. (...)

"Cela vaut quand même la peine, continuait-il, de travailler pour ce qui est juste et bon. (...) Nous n'avons pas été défaits tant que nous restons unis. Nous avons été trahis; et nous pouvons marcher la tête haute. Il y en a d'autres qui ne peuvent pas le faire."

Le thème de la trahison attribuée à la "cinquième colonne" ou à la fatalité, est cher à tous les combattants au moment de l'échec. C'était l'échec qui était constaté dès le début de la séance, et l'argument n'allait pas tarder à revenir. Dans la bouche de Camille Legal lui-même d'abord, quand il citait une phrase prononcée jadis par René Lévesque en voyage dans l'Ouest, "Vous serez vendus par vos chefs". Il y a quelque part, disait-il encore, quelque chose que nous ne savons pas, et que nous aimerions bien savoir. C'était reconnaître que des donnéees indirectes de la question avaient depuis le début échappé au groupe des parents, et qu'ils ne comprendraient vraiment les raisons de leur échec et de l'opposition qu'ils ont rencontrée que le jour où ils les mettraient à jour.

Cette impression peu flatteuse, de n'avoir pas été assez bons tacticiens et de n'avoir pas réussi à s'informer suffisamment, n'était pas faite pour encourager à la cohérence, à la continuation de l'action entreprise des parent accablés par ce qu'ils percevaient alors comme une fatalité, écoeurés par un combat décidément tro inégal. La voie était déjà toute tracée qui allait conduire les enfants de Taché, la semaine dernière encore 150 dans l'école "parallèle et provisoire", sur le chemin de l'école Provencher.

Certains, cependant, pensaient au contraire que c'était le moment d'agir et de se battre, et que le découragement ne pouvait que satisfaire des "adversaires" qui avaient tout fait pour le provoquer.

"Si nous avons fait quelque chose d'illégal, comme le soutiennent certains, lançait une dame, nous n'avons pas été poursuivis; vous-êtes vous déjà demandé pourquoi?" La suggestion était assez claire: on parlait aux parents de la loi et de l'ordre, mais on se gardait bien de provoquer un débat juridique qui porterait bientôt sur le fond de l'affaire.

suite à la page 8

Continuité pour le moment

Une entrevue avec Mgr Antoine Hacault,

Mgr Hacault a d'abord été nommé évêque auxiliaire du diocèse, puis évêque coadjuteur, c'est-à-dire qu'il était nommé non seulement pour aider l'archevêque, mais aussi dans le but de succéder à Mgr Baudoux lorsque ce dernier prendrait sa retraite.

Rappelons aussi qu'il existe un archevêché dans notre diocèse depuis déjà 100 ans – archevêché à cause de l'ancienneté du diocèse et du fait que beaucoup de diocèses ont été formés à partir de celui de Saint-Boniface.

Pourra-t-on bientôt ressentir un changement radical dans le diocèse maintenant qu'un nouvel archevêque en assume la responsabilité? "Je ne vois pas de changement immédiat très rapide," nous répond Mgr Hacault. Mgr Baudoux et lui-même ont collaboré très étroitement durant les 10 dernières années, son prédécesseur le consultant fréquemment. Conséquemment et comme l'indique sa lettre circulaire, on verra la "continuité pour l'immédiat". Cependant, Mgr Hacault se permettra d'insister sur certains points qui lui sont chers - entre autres le travail au niveau des conseils de pastorale dans les paroisses. Ceci "demandera aux prêtres et aux laïcs de s'organiser un peu différemment pour se consulter encore davantage dans le domaine des projets qui peuvent intéresser la paroisse". A partir de ces conseils de pastorale dans chaque paroisse, Mgr voudrait éventuellement mettre sur pied un conseil de pastorale diocésain. Il entreprendra sous peu la visite de toutes les paroisses du diocèse. Cette tournée devrait prendre environ 3 ans à compléter car il y a environ 100 paroisses dans le diocèse, 65 d'entre elles jouissant de prêtres résidents.

"Je sens un besoin de rencontres pour adultes, jeunes et moins jeunes, afin de leur fournir plus d'informations bibliques pour qu'ils connaissent beaucoup plus Jésus-Christ." Ces rencontres permettraient aux gens de s'exprimer, de préciser des pensées qui circulent déjà et les aideraient possiblement à résoudre les questions qu'ils se posent en ces temps où tout change tellement vite. De plus, elles serviraient à alimenter la pratique religieuse qui est assez bonne ici, comparativement au Québec par exemple.

Un projet que notre nouvel archevêque nourrit serait la mise sur pied de rencontres de prières, de réflexions et de discussions pour les jeunes attirés pas l'idée d'une vocation mais préférant attendre un peu avant de faire un choix final. De cette façon, ils pourraient attendre en se préparant plutôt qu'attendre à ne rien faire. Ceci serait surtout profitable pour les jeunes filles songeant à la vie religieuse, car elles n'ont pas à leur disposition des services comme ceux offerts au petit Séminaire ou encore au Philosophat.

Mgr Hacault précise aussi qu'il y a un grand travail à faire pour aider les instituteurs et les prêtres qui ont la charge de l'éducation chrétienne dans les écoles. Le professeur doit être bien renseigné afin de répondre aux questions rapides et nombreuses du jeune qui souvent ne voit pas l'utilité de l'éducation chrétienne ou croit que ceci va à l'encontre de sa liberté.

A la question de savoir s'il existait une rivalité entre les paroisses francophones et anglophones du diocèse, notre nouvel archevêque a répondu que ce n'était pas un problème. Plutôt, dans certaines paroisses où il y a par exemple deux messes en français dont une avec un peu d'anglais, la population anglophone augmente de sorte qu'il faudra éventuellement une messe en chaque langue. Mais il faut décider quand se fera le changement de sorte à ce que la messe ne soit pas seulement un service que le prêtre offre mais que ce soit quelque chose auquel les gens participent. (Le diocèse est composé de 50% d'anglophones, cette catégorie regroupant les Indiens et les gens d'autres langues qui habituellement parlent Anglais tels les Polonais.

Sur la question controversée des mouvements charismatiques, Mgr Hacault se dit d'accord qu'il existe des groupes de prières dans le diocèse dont quelques-uns se nomment charismatiques. Mgr veut encourager les groupes de prières mais "pousse moins sur le fait de les appeler groupes de prières charismatiques qui est un grand mot pour dire que le Saint-Esprit est présent".

Il peut y avoir occasionnellement des manifestations un peu plus fortes de la présence de l'Esprit, mais là il faut être assez prudent car il ne faut pas penser que le Saint-Esprit est venu habiter l'Eglise récemment; Il a été présent tout au long des siècles. Qu'il y ait des manifestations un peu plus marquantes à certains moments de la vie de l'Eglise, c'est certain, et il semble bien, selon Mgr Hacault, qu'actuellement il y a des cas comme ça, avec l'indication que l'Esprit-Saint crée un renouveau dans les coeurs de l'Eglise. Mgr considère cela très sain pour la vie chrétienne de l'Eglise , car cet aspect de la prière personnelle a peut-être été négligé un peu par le passé.

Mgr Hacault connaît très bien son diocèse, étant natif du Manitoba, et nous sommes certains qu'il s'acquittera de sa tâche avec autant de zèle que son prédecesseur.

Nicole Sicotte

La grande gagnante du concours Mille-Mêle



Mme Auguste Laroche de St-Pierre a été l'heureuse gagnante du téléviseur-couleur offert par M. Emile Touchette, à droite, propriétaire de Emile Electronics à St-Adolphe également au centre de la photo, M. Mel Campbell, gérant régional des ventes Fleetwood à Winnipeg.

Les deux commerçants, gagnants d'une demi-page de publicité furent DeGagné Motors 1967 Ltd. et Marion Texaco Service.

La Liberté félicite Mme Laroche et remercie tous les commerçants qui, par leur participation, ont rendu ce concours possible.

brasse & cuit

par DANIEL CADET



Le pardon accordé à Richard Nixon risque de causer de sérieux ennuis au successeur du président déchu. Nixon s'était engagé sur la voie de la destitution parce qu'il avait, entre autre, entravé le processus normal de la justice. Le geste posé par Ford à l'endroit de Nixon fait aussi obstacle à la justice, puisqu'il empêche celle-ci de poursuivre le président démissionnaire. Le tollé de protestations qu'a suscité le pardon a, par la suite, contraint Ford à dire qu'il "envisageait la possibilité de pardonner à tous les autres accusés dans l'affaire du Watergate". En effet, pourquoi pardonner à un plus qu'aux autres? C'est de cette façon qu'a raisonné un juge du Dakota du Sud lorsqu'il a libéré des prisonniers récemment condamnés pour meurtre. Décidément, les présidents se suivent et se ressemblent. "Ceux" qui ont "fait" Nixon sont probablement les mêmes qui "font" tous les présidents.

Trois pieds, trois pouces, trois lignes: un mètre. Les mesures anglo-saxonnes seront bientôt remplacées par les mesures du système métrique. A bien y penser, ce n'est pas si effrayant de perdre ses pieds, ses pouces, ses livres et ses degrés. Au lieu de rouler à 50 milles à l'heure sur la route on pourra désormais filer à plus de 80 kilomètres à l'heure. Mais on n'y gagnera pas grand-chose puisqu'il faudra aller plus loin: à 80 kilomètres. L'hiver, lorsque le thermomètre indiquera zéro, il fera moins froid puisque c'est le point de congélation exprimé en degrés Celsius. De toute façon, procurez-vous des vêtements chauds pour l'hiver qui s'en vient car, même mesuré en centigrades, le froid du Manitoba restera toujours aussi mordant.

"... quelque part entre la ferme et la salle à manger du consommateur, les nord-américains réussissent à transformer les meilleurs aliments en tonnes de poudres alimentaires instantanées, enveloppées dans des emballages tape-à-l'oeil, qui goûtent parfois le carton. On ne peut cependant pas blâmer les conditionneurs et les détaillants parce que leur expérience démontre que l'acheteur préfère ces aliments." C'est ce que déplore le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Wheelan. Comme tout bon politicien, il ne peut nier les faits mais il ne veut pas, non plus, blâmer qui que ce soit. S'il est vrai que, la plupart du temps, l'acheteur ne connaît rien au produit, il faut le renseigner, et c'est là le rôle d'un gouvernement vraiment responsable, un gouvernement qui ne laisse pas se commettre des abus sous prétexte que c'est "ce que l'acheteur préfère".

Et pourtant, si le consommateur méconnaît souvent les produits qui lui sont offerts, il n'en consomme pas moins pour ça. En effet, Statistique Canada indiquait récemment que les ventes des grands magasins ont augmenté de 21.3 p.c. en juillet dernier par rapport au même mois de 1973. Ces ventes se chiffrent à $318.3 millions et toutes les régions ont enregistré des hausses. Y aurait-il, chez le consommateur, une crainte inconsciente qui le porte à acheter tout ce qu'il peut, face à un avenir incertain? Si tel est le cas, c'est en Saskatchewan, où les ventes ont augmenté de 37.1 p.c., que l'avenir paraît être le plus sombre. Au Manitoba, on est plus optimiste avec 12.9 p.c. d'augmentation seulement.

Le Secrétariat d'Etat doit bientôt mettre en oeuvre un programme visant à encourager les activités des associations féminines et à favoriser une meilleure compréhension des questions liées à la situation de la femme. Ce programme pour l'Année Internationale de la femme (1975) disposera d'un budget de $2 millions. Il accordera une "aide aux associations bénévoles désireuses d'organiser des activités susceptibles d'améliorer la situation de la femme au Canada". Tandis que l'on s'attarde à des problèmes supposément spécifiques à la femme, on attend toujours avant de mettre sur pied des mesures sociales efficaces qui, elles, pourraient changer ce qui a fait de la femme ce qu'elle est. Comme d'habitude, les gouvernements s'attaquent à l'effet plutôt qu'à la cause. C'est sûrement plus "rentable" pour eux !

La SFM et la Commission Scolaire: d'accord

Mercredi dernier la SFM émettait un communiqué de presse qui précisait officiellement sa position sur l'affaire Taché. Le 11 septembre, soit le même jour, la commission scolaire, après avoir pris connaissance du communiqué de la SFM, se disait satisfaite de la position prise par cette dernière. Afin de ne pas "distordre les faits", nous publions ici, in extenso, les deux communiqués.

Chers Franco-Manitobains,

Vous êtes tous conscients du conflit qui se prolonge chez nous au sujet du déménagement des élèves de l'école Taché à l'école Provencher. Dans toute situation de conflit telle que celle-ci, la S.F.M. se doit d'exercer son rôle de leadership et d'information.

Nous sommes conscients que la population manque d'information ou, pire encore, qu'elle est continuellement exposée à de la mauvaise information, voire même à de la distortion de faits de la part de certains groupes dans notre communauté.

Il faudrait toujours se rappeler qu'à tout moment de crise ou de trouble il existe des politiciens qui profitent de la situation pour en faire de la politique partisane. Il est déplorable que, dans un moment de crise sérieux, certains en profitent pour nourrir leurs ambitions politiques. Chers Franco-Manitobains, nous vous invitons à faire preuve de clairvoyance.

Dans de pareilles circonstances, nous devons choisir, à la lumière des faits, d'être objectifs pour toujours, sincèrement et honnêtement, viser, à long terme, au plus grand bien pour le plus grand nombre des Franco-Manitobains.

Pour répondre au besoin d'information, situons le problème dans son contexte. NOUS COMPRENONS les inconvénients que ce déménagement occasionne aux parents résidant à proximité de l'école Taché, mais nous croyons qu'il est dans l'intérêt d'un plus grand nombre de francophones de St-Boniface Nord que ce déménagement ait lieu.

Premièrement, l'école Provencher est plus centrée géographiquement; par conséquent, le programme "A" sera disponible à plus d'élèves.

Deuxièmement, les deux programmes sont dans le contexte d'une école française et s'adressent à des élèves francophones. La Commission Scolaire définit le programme "B" comme étant un programme où l'enseignement des mathématiques et des sciences naturelles se fait en anglais. Elle définit le programme "A" comme étant un programme dont tout l'enseignement, sauf l'anglais, se donne en français.

A la lumière de ces faits, la S.F.M. croit que la Commission Scolaire peut garantir un programme "A" à Provencher et la S.F.M. s'engage à voir à ce que ceci se concrétise par les moyens suivants:

1) la S.F.M. s'assurera que la Commission Scolaire mette sur pied, chaque année, un programme d'information et de promotion pour tous les nouveaux parents de l'école Provencher, leur expliquant les objectifs du programme "A".

2) La S.F.M. établira des liens de communication avec le comité de parents de l'école Provencher et verra à travailler avec ce comité.

3) La S.F.M. considère que l'ambiance scolaire est d'importance capitale et elle s'engage à collaborer très étroitement avec le comité de parent à promouvoir les activités culturelles à l'école Provencher.

4) La S.F.M. s'assurera que le Bureau de l'Education Française, qui met des ressources à la disposition des écoles, soit également disponible pour le personnel et les élèves de l'école Provencher.

Pour assurer la réalisation de tout ceci, la S.F.M. mettra sur pied une rencontre bi-annuelle avec la Commission Scolaire pour évaluer la mise en application de ces exigences et présenter des recommandations spécifiques, s'il y a lieu; ceci toujours après consultation avec le comité de parents de Provencher.

Franco-Manitobains, avec toutes ces données et ces garanties, nous sommes convaincus de pouvoir assurer, maintenir, promouvoir et développer un programme "A" disponible au plus grand nombre d'élèves francophones au nord de St-Boniface.

La Société
Franco-Manitobaine
St-Boniface, le 11 septembre 1974.

le 11 septembre 1974

La commission scolaire a pris connaissance du communiqué de Presse qu'a émis la SFM mercredi le 11 septembre. La commission scolaire est en accord avec la position qu'a prise la SFM par rapport à l'affaire Taché, à savoir que l'expansion du programme "A" dans le Nord de St-Boniface ne peut se faire qu'en l'offrant à l'école Provencher qui est accessible à un plus grand nombre de francophones. De plus, l'école Provencher est une école française et la commission scolaire entend collaborer avec la SFM, les parents et la direction de l'école Provencher (1) pour le maintien d'une atmosphère française et pour la promotion d'activités culturelles françaises et, (2) pour un service d'information sur les programmes offerts à Provencher.

DIVISION SCOLAIRE DE
ST-BONIFACE SCHOOL
DIVISION NO. 4

UN MOT DE VOTRE NOUVEL ARCHEVÊQUE

Chers collaborateurs,
chers diocésains,

La mission d'archevêque de Saint-Boniface que j'assume depuis quelques jours renouvelle et intensifie mon enracinement de foi au sein de cette Eglise particulière.

Je l'accepte tout d'abord comme un appel réitéré du Seigneur Jésus, en qui prend origine toute vitalité de foi et de charité vraiment pastorale (cf. Jn 21, 15ss.).

Le pape Paul VI, qui m'a appelé en 1964 à l'épiscopat, me confie maintenant la charge devant Dieu et devant les hommes de cette portion de son Peuple, pour lequel Monseigneur Baudoux s'est dépensé sans commune mesure pendant au-delà de vingt-deux ans. Ce changement me dicte certes un devoir de reconnaissance, mais il me fait prendre davantage conscience aussi des aspirations de communion fraternelle pour un service de l'Evangile en fidélité à cette Eglise-mère de l'Ouest canadien.

CONTINUITÉ

Je ne doute pas que la vie diocésaine ainsi que les services administratifs ou pastoraux de l'Archevêché pourront poursuivre leurs activités propres sans discontinuité. Cet espoir rejoint d'ailleurs le motif profond qu'entretenait Monseigneur Baudoux lorsqu'il a demandé un Coadjuteur. Pour le moment, aucune permutation de prêtres ne s'impose et il n'y a donc aucune nomination à annoncer. Nous continuerons à apprécier les services quotidiens des mêmes collaborateurs immédiats, en particulier à la Procure, à la Chancellerie et au Centre de Pastorale.

Monseigneur Decosse demeure disponible pour remplir occasionnellement la fonction de vicaire général jusqu'à nomination de celui-ci. S'il advient que lui ou moi-même devions nous absenter en même temps du diocèse, l'abbé Henri Perron agira comme vicaire général ad interim.

Lors de la réunion régulière du Conseil Presbytéral, avant-hier, il m'a été agréable de confirmer celui-ci dans ses fonctions, selon le droit, au sein du presbyterium et au service de l'Evêque.

PROSPECTIVE

La tâche apostolique à remplir s'ouvre avec ampleur devant nous, alors qu'un monde captivant naît sous nos regards et qu'il tend à se construire sans référence pratique à Jésus-Christ. Le défi actuel est de taille. Comment n'en pas être dérouté? Avec les Douze, avec l'apôtre Pierre avouons notre foi: "A qui irons-nous Seigneur? Tu as les paroles de la vie éternelle" (cf. Jn 6, 68).

C'est dans un monde autonome et sécularisé que nous avons mission de vivre et de dire aujourd'hui la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. La présence du Christ, en effet, éveille toujours l'espérance au coeur de l'homme. Et son Esprit le pousse à discerner ce qui est bien et vrai en vue du salut. Oui, la cité des hommes est tenaillée par des conflits; elle s'inquiète de demain. Mais la soif de vérité et d'amitié n'y est pas absente. La recherche de justice et d'absolu surgit du plus profond de chaque personne consciente d'être aimée de ses frères et de Dieu.

Vatican II, à la suite de l'Evangile, insiste que le signe de fraternité et de communion entre nous doit prendre la priorité dans le renouveau de vie ecclésiale.

Déjà, le souci d'une co-responsabilité dans la mission de l'Eglise s'implante peu à peu à tous les niveaux de la vie ecclésiale. Les paroisses se dotent de conseils de pastorale et invitent à la participation plus active.

L'action collective marque progressivement la pastorale diocésaine. A la fin de ce mois, à Rome, se tiendra le IVe Synode des Evêques sur le thème "L'EVANGELISATION du MONDE de ce TEMPS", résultat d'une vaste consultation à la dimension de toute l'Eglise.

Pour vivre ce dernier événement au niveau paroissial, je vous suggère la prière assidue avec votre peuple et la célébration, le 27 septembre ou tôt après, de la messe votive "Pour l'évangélisation des peuples" (no 14).

suite à la page 16

RÉPONSE À UNE INVITATION
La position des parents de l'école Taché face à Presse-Ouest

Les parents de l'école Taché aimeraient, eux aussi, mettre au clair certains points que le Conseil de Presse-Ouest a énoncé dans son communiqué du 11 septembre publié dans le journal La Liberté. Il semble avoir laissé le public dans un état de stupéfaction.

Vous nous invitez à l'ordre et au bon sens. Mais alors, il faudrait s'entendre sur ce qui fait qu'une démarche est d'ordre et de bon sens. Est-ce que l'ordre et le bon sens seraient, selon vous, de se soumettre aux injustices, de renoncer à nos droits de citoyens parce qu'ils sont contraires aux idées d'une "élite" ou des "forces de présence" comme vous le dites?

Ce qui est déplorable et malheureux dans l'histoire de l'affaire Taché c'est qu'on a sous-estimé les parents de Taché, pour ne pas dire méprisé; et pourquoi? Parce que ce sont de "petites" gens. En effet, il ne suffit que de ragarder ceux qui sont engagés dans la lutte. Pas un seul de ceux qui sont restés ne brillent ni par leur position, ni par leurs titres. Ils ne sont peut-être pas "haut placés", orateurs, ils n'écrivent pas de grandes déclarations dans les journaux, mais ils sont là, ils savent ce qu'ils veulent et le font savoir par les moyens dont ils disposent. Ne prenez pas pour acquis qu'en général, la population Franco-Manitobaine n'a pas compris le problème des parents de Taché.

Essayons de ramener, ensemble, "le débat à ses justes proportions" en suivant votre texte.

LA QUALIFICATION "D'ÉCOLE FRANÇAISE".

Nous ne sommes pas spécialistes en terminologie, nous n'avons pas essayé de définir ce qui fait une école française ou non et nous n'avons pas voulu être "prétentieux", ni mépriser quelqu'autre école que ce soit. Nous avons dit, comme vous, que l'école Taché "était la seule en ce moment, à offrir exclusivement le programme A. M. Tremblay est également d'accord avec nous puisqu'en page 13 de son rapport (juin 1973) il dit que l'école Taché est la seule école élémentaire entièrement française à cause de son programme exclusivement français. Et si nous avons qualifié d'autres écoles de "bilingues", c'est qu'elles offrent des programmes différents à buts et objectifs différents. Nous n'avons pas de mépris pour l'école Provencher, nous serions honorés d'avoir à notre école une direction et un personnel du calibre de ceux de Provencher. Mais nous croyons au programme A unique, et intégral dans une école, qu'elle soit à Provencher ou à Taché. Est-ce clair? Nous savions depuis toujours que le programme A serait offert à Provencher. Ce n'est pas là le principe en question. Le principe c'est de maintenir dans une école un programme français, dans toute son intégrité et sa valeur. Et ceci est un principe fondamental et national. Quand les droits des Franco-Manitobains sont violés, c'est plus qu'une querelle de quartier, Messieurs. S'il n'y a aucune différence entre les écoles de Taché, Provencher et de Lacerte, pourquoi donc les qualificatifs "A" et "B"? Ce ne sont pas les contribuables de St-Boniface qui ont inventé ces qualificatifs, mais bien la Commission Scolaire elle-même. Donc il doit y avoir une différence.

Vous dites que le "Programme (A ou B) tout seul "ne fait pas l'école française". Bien plus, "sans l'ambiance, n'importe quel programme devient un trompe-l'oeil". L'ambiance, elle y était à Taché. Demandez au corps professoral, aux élèves et aux parents.

DES DÉCLARATIONS DES POLITICIENS:

Si la politique a été mêlée dans cette affaire, il faut reconnaître que c'était justement une question de politique au tout départ. Nous avons essayé de communiquer avec notre commission scolaire, mais il était évident qu'on ne nous entendait pas. Les décisions avaient déjà été prises. On avait "vendu" l'école Taché. Les "petits" politiciens de la SFM étaient déjà passés. Et si le Ministre de l'Education n'a pas fait de déclaration nette et claire comme vous l'auriez désirée, c'est que lui aussi a des responsabilitées en éducation.

L'AUTONOMIE DES COMMISSIONS SCOLAIRES:

Nous sommes d'accord avec vous que "la commission scolaire doit rester un palier politique très près de la population locale", Si la commission scolaire avait vraiment agi ainsi, elle aurait non seulement suivi la loi et les règlements provinciaux à la lettre, mais elle aurait aussi saisi l'esprit de la loi et de ces règlements, et de là, "agi en fonction d'objectifs clairs et précis" pour tous les gens impliqués. Entendons-nous: si les électeurs ont "seulement le temps des élections pour manifester s'ils approuvent ou non leurs représentants scolaires" ça c'est de la démocratie d'une journée. Ça c'est plus près du totalitarisme et de la dictature que de la démocratie, ne croyez-vous pas? La responsabilité de tout élu est de tâter le pouls de ses électeurs tout au long de son mandat, et non seulement au temps des élections. Il y a parfois, malheureusement, des abus de pouvoirs; et ce sont ceux-là qui amènent à la violence, au coup d'état, etc.

Vous souhaitez, comme nous, un idéal (assez prochain), "des écoles à ambiance réellement française, où se donnera éventuellement l'unique programme A". Nous avons cet idéal à l'école Taché. Ne serait-il pas plus positif de construire sur ce que nous avons plutôt que de le détruire? D'accord avec vous, nous le sommes "que de telles écoles soient au nord ou au sud de tel ou tel boulevard, cela importe peu". Ce sera merveilleux le jour où les adhérents au programme A dans Saint-Boniface seront assez nombreux pour exiger de plus grands locaux, c'est-à-dire l'école Provencher. Car le programme A est accessible à tous même à Taché. Environ la moitié des élèves de Taché, cette année, ne sont pas du nord de la rue Provencher.

Comment pouvez-vous dire, Messieurs, que "l'école Provencher présente des garanties et des avantages qui compensent d'emblée ce qu'on pouvait gagner en gardant l'école Taché ouverte plus longtemps"? Comment le savez-vous? Etes-vous déjà venu visiter l'école Taché? Nous, nous savons ce que nous avons et nous voulons le garder. Nous ne sommes pas prêts à sacrifier les avantages d'un programme unique dans une école pour aller "voir" comment ça irait ailleurs. Il y a beaucoup d'écoles à programmes intégrés (A ou B) au Manitoba, mais il n'y en a qu'une seule avec un programme unique.

Vous souhaitez que les commissaires de St-Boniface fassent "un suprême effort de relations extérieures". C'est justement là le manquement. Car ce n'est pas en fermant les portes à clef, en s'entourant de gardes de sécurité, en fermant la ligne téléphonique qu'on va "rétablir des contacts avec l'ensemble des parents déçus", disons plutôt abusés.

Quant aux autres commissions scolaires de la province "leur personnel administratif" semble, dans la plupart des cas, connaître "le secret des relations extérieures" et ils ont su "entretenir des rapports ouverts" qui invitent au dialogue et à la confiance mutuelle.

LES ÉDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS:

Si les éducateurs franco-manitobains ne se prononcent pas publiquement, c'est comme vous le suggérez, ils ont peur des représailles. Mais par contre, quel pourcentage des éducateurs Franco-Manitobains appartient à cette association?

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE:

Vous dites que la SFM devrait renseigner "la population sur ses objectifs, ses projets et ses méthodes d'action". Attention, cher Messieurs, cela pourrait être désastreusement néfaste pour elle, comme on le constate présentement. Qui la SFM représentait-elle dans l'affaire Taché? Les parents de Taché?... Les parents de Provencher?... Les parents de Lacerte?... Tous les Franco-Manitobains?.. Ou la commission scolaire de Saint-Boniface qui compte seulement deux francophones élus? Est-ce que c'est ça la majorité? Quand on en est rendu au point où un organisme qui représente une minorité n'écoute plus ses minorités, c'est signe de quoi?

RADIO-CANADA

Lorsque vous critiquez la direction générale de Radio-Canada, la rédaction de La Liberté, vous semblez oublier qu'au Manitoba nous avons liberté de parole et de presse, un droit fondamental de tout pays démocratique. S'il vous semble que seulement un côté de la question est exploité par les média, c'est que peut-être les arguments de l'autre côté sont faibles et sans fondements.

LES PARENTS

Merci pour le compliment attribué aux parents de Taché. Si nous sommes des parents "doués d'une conviction de dynamisme et d'acharnement au travail" c'est que nous le sommes devenus face à des manigances anti-démocratiques et discriminatoires. Mais ces beaux compliments ne nous feront pas chanter.

Si, comme vous dites, nos "convictions fortes ne donnent pas nécessairement raison en tout et qu'on a souvent les défauts de ses qualités", nous tenons à vous faire remarquer que cela s'applique aussi bien à vous qu'à nous.

Nous avons, selons vous, pris des positions "nettement illégales". Lequel des deux est le plus illégal? L'enseignement du français malgré des lois qui l'interdissait pendant 50 ans, ou voir à l'éducation de nos propres enfants, avec des moyens et des ressources limités, pour réclamer nos droits de citoyens? Nous avons, nous aussi, le goût de vous offrir nos compliments pour votre texte si bien rédigé dans un français que vous avez appris illégalement!

Pas nécessaire pour nous de nous "raviser" et "d'apprendre à travailler avec la commission scolaire". Nous étions sincèrement prêts à le faire pendant six mois. Nous avons cru en leurs bonnes intentions quant au choix des alternatives pour ensuite apprendre que la décision avait déjà été prise. Un principe fondamental a été violé à notre détriment.

Ayant tout essayé et nous voyant sans l'appui qui nous était nécessaire, notre seul recours fut d'apporter la question au public pour qu'il puisse en juger de lui-même. Alors ne blâmez plus les média d'information.

En terminant, vous nous conseillez "très fortement de revenir sans plus tarder dans le cadre de l'ordre et de la légalité". Encore faudrait-il établir où est l'ordre et la légalité. Et, par surcroît, Messieurs, de quel droit humain ou divin détenez-vous votre autorité?

Les parents de l'école Taché

LA SFM RÉAFFIRME SA POSITION
Dans une entrevue M. Jubinville s'en tient aux propos du communiqué

Mercredi dernier, lors d'une conférence de presse, la SFM tient à réaffirmer sa position par rapport au conflit scolaire de Saint-Boniface. L'organisme invite les franco-manitobains à "faire preuve de clairvoyance" et à examiner les faits tels qu'ils se présentent.

D'après ce communiqué de presse de la SFM, que nous reproduisons en entier dans ce numéro, la population aurait CONTINUELLEMENT été exposée à de la mauvaise information ou, pire encore, à de la "distorsion de faits". Cela, tout le monde en conviendra, constitue une grave accusation envers les média et les organismes sensés représenter et informer la population. Et c'est plus grave encore lorsqu'on n'indique pas sur quoi on se base pour faire de telles affirmations. En effet, le communiqué de la SFM ne dit pas qui fait quoi.

Pour remédier à cette situation nous avons voulu nous entretenir avec M. Jubinville, président de la SFM, afin d'obtenir des précisions. Celui-ci a consenti à nous recevoir mais il a cependant refusé que la conversation soit enregistrée. Nous devrons donc nous contenter de le citer, en nous en tenant le plus fidèlement possible aux notes prises au cours de l'entretien.

DISTORSION DE FAITS

A propos de la mauvaise information, M. Jubinville a relevé, en exemple, le cas de M. Hugh Faulkner qui, selon certains, "aurait promis de l'argent pour faire de Taché une école pilote". Or c'est absolument faux, nous dit M. Jubinville. "Nous avons vérifier ces affirmations avec le bureau de M. Faulkner et rien ne nous a permis de croire en de telles sottises."

En effet, le Secrétariat d'Etat ne peut pas faire de propositions aux provinces dans ce sens. Il n'en a pas le droit. Mais M. Faulkner a par contre déclaré, dans une conférence de presse qu'il a tenue juste après sa rencontre avec M. Legal, qu'il "croyait en la nécessité des écoles entièrement françaises" mais qu'il "fallait que les provinces elles-mêmes fassent les propositions". M. Faulkner a clairement indiqué qu'il répondrait favorablement à une demande à coûts partagés de la province dans le cas de l'école Taché.

Toujours selon le président de la SFM, une autre distorsion de fait fut de "dire de Provencher qu'elle était une école anglaise". L'école Provencher, dit M. Jubinville, offre cette année les programmes "A" et "B". "Ces deux programmes sont entièrement en français sauf les cours de sciences sociales et de mathématiques qui sont donnés en anglais dans le programme "B" et les cours d'anglais dans les deux programmes." L'école anglaise de Saint-Boniface c'est l'école Marion, a ajouté M. Jubinville.

Quant à ceux qui auraient diffusé ces mauvaises informations, et ceux qui sont à l'origine des distorsions de faits, M. Jubinville a dit que c'était "un bon nombre de parents et d'autres gens aussi qui, très souvent, ne sont pas impliqués dans le conflit."

suite à la page 9

ÉDITORIAL

Free Press, le centenaire du fanatisme

Avec le bilinguisme fédéral, l'ouverture du provincial à la minorité francophone, ou plus simplement le temps, on serait tenté de croire que la presse anglophone a mis de l'eau dans son vin, soulevé ses lunettes fumées ou accordé ses violons grinçants. Surtout quand on ne la lit pas; mais qui peut ne pas lire au moins un des deux journaux détenant le monopole à Winnipeg et dans la province de ce qu'ils appellent "l'information". Passons sur les éditoriaux bien pensants et rasés de frais, aux jugements purement idéologiques, qui cultivent l'art du raccourci en le mariant au cliché avec un art consommé. On y lit bien depuis la "provincialisation" des téléphones, par exemple, que celle-ci est un échec et une marque de la bureaucratie annonçant le débarquement des russes à Churchill. Las! Le M.T.S. offre un des meilleurs services téléphoniques au monde à un coût qui n'est égalé qu'en Suède; les russes roublards pourront nous causer pour pas cher, sans se déplacer. Négligeons également leur aveuglement sur l'Autopac, quand l'assurance nationalisée ici coûte deux fois moins cher que celles, privées, du Québec, et permet une gestion centralisée plus logique et plus efficace contre les chauffards récidivistes.

Soit. Limitons-nous donc à la façon dont on y (mal)traite des francophones. Et nous verrons que cette presse n'a guère changé depuis 1916, année d'interdiction du français dans les écoles, qui vit naître une polémique bientôt permanente entre les orangistes du "Free Press et les rédacteurs oblats de La Liberté.

Dernier triomphe de l'occultisme, un article consacré à une polémique scolaire dans la division de la Seine nous crie en orange vif (pure coïncidence, sans doute): "Encore une école où l'on veut moins de français" (Another school; less french sought). Et en première page pour faire bonne mesure. (cf FP du 10 septembre).

Pourquoi "encore". Dans le contexte, il ne peut s'agir que d'une allusion à l'école Taché. Dans ce cas, on sera charmé d'apprendre par le Free Press qu'on y veut moins de français. Et qui "veut moins de français"? L'article nous vient en aide et nous l'apprendra, croit-on, sans tarder.

Cinq familles de La Broquerie et Marchand, nous dit-on, veulent changer de division et rejoindre celle de Hanover parce qu'elle reçoivent "trop d'instruction en français" (traduction littérale). L'accord entre les deux commissions prévoit qu'un transfert ne peut s'opérer sans leur accord, et la division Seine (quelle méchanceté...) refuse cette permission. Selon le porte-parole des familles, Mme Héléna Gilbert, leurs onze enfants "sont malheureux parce que les professeurs leur parlent en français, langue qu'ils comprennent mal". Les officiels répondent que leur politique prévoit "75 p.c. d'instruction en anglais et 25 p.c. en français, et qu'elle est strictement suivie". De plus, la commission refuse de payer pour le transport des élèves à l'école de Steinbach dont Mme Gilbert dit qu'elle offre "plus d'option, comme la musique et l'allemand".

Tout cela est clair comme du cristal... du cristal de charbon, n'en doutons pas: nous rappelant une affaire similaire dans la même région il y a un an (1), nous avons mené une petite enquête.

Il s'avère que sur la demande des parents protestataires de l'an dernier, et des principaux des deux écoles de La Broquerie eux-mêmes, tant ils voulaient mettre les choses au point, ces écoles reçurent la viste d'inspecteurs du ministère de l'Education. Leur rapport concluait que la qualité de l'enseignement en anglais y était aussi élevée que partout ailleurs, et que le service fourni en général était sans reproche.

Cette année ce sont les représentants de deux familles (et non cinq) qui sont allés demander à Norman Boisvert, président de la commission Seine, leur transfert à Steinbach. Ils critiquent les programmes français, mais leurs enfants sont dans des classes où 85 p.c. des cours sont en anglais (et non 75 p.c.). Les parents sont-ils francophones, au moins de naissance? Oui, mais il fallait se renseigner, à moins que le nom de "Héléna Gilbert" avoue ses origines sans ambiguïté, ce qui ne paraît pas évident. D'autre part, le désir de faire suivre des cours d'allemand à leurs enfants est une raison principale et non secondaire. Il faudrait ajouter que La Broquerie, Ste-Anne et Marchand ont une des populations francophones les plus homogènes de la Province. Que les parents qui avaient obtenu le transfert à Steinbach l'an dernier se font encore rembourser le transport cette année par la commission de Hanover. Qu'une partie d'entre eux sont revenus à La Broquerie, ce qui suppose que l'expérience n'a pas été concluante. Et que les deux familles concernées cette année ne se sont manifestées qu'après la rentrée, alors qu'elles auraient très bien pu consulter les programmes avec plus de prévoyance. Enfin, quand on est francophone, doit-on changer ses enfants d'école dès qu'ils disent qu'on leur cause trop français. Même si cela relève de choix individuels, il y a là au moins une certaine légèreté.

D'autres exemples ne manquent pas de la façon dont les journaux anglophones font des gorgées chaudes de la moindre opposition entre francophones de nom ou de fait. Qu'on se rappelle l'attention suspecte qu'elle accorda, à la fin de l'hiver, à M. Maurice Prince qui insista auprès du Conseil de Ville pour qu'il refuse toute subvention au Centre Culturel Franco-Manitobain. Ou les articles des dernières semaines sur l'école Taché, qui ne donnèrent voix aux parents qu'une fois largement engagée. Ou comment le Free Press publia, le 14 août, une lettre de la commission scolaire aux parents sans s'assurer que ses destinataires l'avaient reçue, ce qui finit par arriver... le 19 août. Voilà des informations qui sont sur la francophonie de la Province comme le pont sur la rivière: en l'enjambant, avec une allégresse souvent mal dissimulée.

Heureusement, le Tribune fait souvent preuve de plus de bonne volonté et de discernement. Il paraît qu'il se vend moins; espérons que ces deux faits ne sont pas liés. Quand à son confrère et concurrent, lu par un très grand nombre de francophones, on pourrait y voir une des sources de cette ardeur que mettent certains d'entre eux à oeuvrer sans relâche contre leurs semblables.

Joël Delafond

(1) *Cf "L'affaire La Broquerie-Marchand: du fanatisme" par Gérard Gagnon, dans La Liberté du 12 septembre 1973, p.4.*

lettres

Lorette, Man.
le 14 septembre 1974.

Monsieur le Rédacteur,
La Liberté,

L'affaire de l'Ecole Taché!

C'est une affaire qui se raconte avec points d'exclamation, quelques points d'interrogation et des retours rapides à la ligne.

O Tempora! O Mores!

Que les temps sont changés!

Quelle honte! Quelle dégénérescence!

Des francophones manitobains "dans l'illégalité"!

Même pas des éducateurs "professionnels"! Seulement des parents! Des parents réactionnaires! Des parents mécontents!

Quel déshonneur!

Il faudra le flot de deux générations dociles, passives et confiantes pour effacer cette tache sur notre histoire!

Que vont dire nos descendants? Quels blâmes ne nous lanceront-ils pas ? Nos grands-parents ont sombré dans le "désordre et l'illégalité"! Nos grands-parents ont manqué de respect à l'égard du Manitoba School Act! Quelle abomination!

Quels torts irréparables ils causèrent à leurs propres enfants! Quel tort ils ont fait à la cause française, en général! Quel outrage et quel ombrage ils ont fait descendre sur les grandes institutions francophones de l'époque: le Collège, l'Ecole Pédagogique, la S.F.M.!

Pauvres parents francophones de Taché! Ne savez-vous pas que "d'autres" sont beaucoup plus qualifiés que vous pour défendre vos intérêts? Pourquoi ne pas tout simplement vous limiter à votre rôle traditionnel? Assistez aux représentations du Cercle Molière; lisez votre journal La Liberté; écoutez votre radio CKSB; émerveillez-vous de votre CBWFT; favorisez les boîtes à chansons des jeunes talents de chez-nous; encouragez vos enfants à s'inscrire au Collège et à l'Ecole P.; achetez-vous des sièges au Centre Culturel; et, pour le reste, faites donc confiance à nos professionnels!

Avez-vous donc oublié les grandes victoires du passé récent dues à la diplomatie et à la compétence de nos politiciens et éducateurs?

Je finis.

Bravo aux parents de l'Ecole Taché!

En 1942, j'étais au grade 4 à l'école Provencher. Un gros Monsieur avec une moustache épaisse était venu parler aux étudiants réunis dans l'auditorium du troisième étage. Un certain Monsieur Marion. (De sa propre autorité, sans avoir consulté les commissaires ni les professeurs, il nous avait donné congé ce jour-là!)

Depuis ce jour-là on a trop souvent cru que nos représentants et défenseurs seraient toujours des Marions, moins la moustache! Quelles illusions perdues (dirait Balzac)!

R. Prescott

VIVE L'ECOLE TACHE

Je dois premièrement féliciter Joël Delafond pour son article paru en première page le 4 septembre dernier et intitulé LES PARENTS VEULENT ALLER JUSQU'AU BOUT et TRIPATOUILLAGES en page 3, ainsi que pour son article du 11 septembre, TACHE POURRAIT DEVENIR UNE ECOLE -PILOTE. Félicitations également à Daniel Cadet et Joël Delafond pour l'éditorial LA DEMOCRATIE "CONSULTATIVE" OU "DIRECTE". Ce sont des articles, à mon avis, qui non seulement apportent de l'information, mais donnent le moyen au lecteur de continuer sa réflexion.

Ce n'est pas difficile de comprendre les qualifications d'une école française mais plus difficile de les vivre. Combien d'écoles, jusqu'à date, peuvent se réjouir de posséder ces qualifications? En manifestant un tel courage les parents de l'école Taché ont bien mérité l'appui des cinq mille signatures. Cet appui leur a permis de ne pas se sentir seuls.

Depuis que ce débat est commencé, en tant que parent, il y a une question que j'aimerais soulever: quel rôle doivent jouer les parents dans l'éducation de leurs enfants? J'ai toujours cru que c'était le mandat de la Commission scolaire de sauvegarder les droits des parents. C'est un rôle qui n'est pas facile à jouer. Lorsque surgit un problème et que l'on ne parvient pas à une entente mutuelle, doit-on attendre la fin du mandat de nos représentants et garder la bouche close? Peut-on se vanter d'avoir eu une participation vraiment forte des parents ici au Manitoba? Faut-il toujours attendre que surgissent des problèmes pour que ces derniers se sentent concernés? Il y a de quoi s'inquiéter à ce sujet. Je suis consciente que ça dérange de garder une relation constante avec les parents. Mais ces derniers ne doivent pas se contenter de voter le jour des élections.

Puisque c'est toujours dans le plus grand intérêt de l'enfant qu'on lutte, est-ce vraiment dans l'intérêt de celui-ci de le forcer à fréquenter une école plus grande? Les statistiques prouvent le contraire. Dans une petite école l'enfant a moins l'impression d'être un numéro mais plutôt une personne vivant une solidarité avec ses compagnons.

suite à la page 5

Un projet-pilote à Ottawa: le recyclage des ordures ménagères

(De notre correspondant à Ottawa)-

Opération anti-pollution à Ottawa... Le 9 septembre, la capitale fédérale s'est lancée dans une campagne inédite au Canada de recyclage des ordures ménagères qui la place à la tête de la lutte anti-pollution au niveau des initiatives municipales.

L'idée est née, ainsi que nous l'a déclaré M. Gérald Céré, administrateur des ressources à la municipalité d'Ottawa, il y a près de deux ans, lorsqu'un groupe de citoyens et l'organisme Enquête-pollution (groupement d'habitants de la ville) ont pris contact avec un responsable de la municipalité et lui ont proposé une nouvelle solution au traitement des ordures ménagères. A Ottawa, comme dans les autres agglomérations du Canada, les ordures étaient jusqu'ici déversées dans d'immenses dépotoirs pour y être enfouies sans autre préablable.

La décision qui a été prise par le conseil municipal de la ville d'Ottawa le 19 août dernier comporte, dans une première étape, le traitement de trois produits: le papier, le verre et le fer. Les vieux journaux sont ramassés par une entreprise privée qui les achemine vers les unités de recyclage. De leur côté, les contenants en verre et en métal seront, à partir du 21 octobre, recueillis, à titre expérimental, dans deux quartiers de la ville. La population est invitée à aller les porter dans trois dépôts après les avoir "apprêtés" suivant les directives que la municipalité a déjà fait connaître aux citoyens par l'entremise d'une campagne publicitaire menée dans la presse locale.

Si le projet réussit, les édiles prévoient d'étendre le recyclage des ordures ménagères à l'ensemble de la ville, puis de traiter ultérieurement d'autres déchets. Mais, comme l'a souligné M. Céré, il s'agit avant tout d'une expérience qui nécessite la collaboration des citoyens et qui dépend par conséquent de leur bonne volonté.

Par ailleurs, M. Doug Miller, coordonnateur à Enquête-pollution, nous a révélé que deux facteurs avaient joué en faveur du choix du papier, du verre et du fer comme produits recyclables. D'une part, le fait qu'ils représentent un volume important des ordures ménagères et, d'autre part, l'existence d'un marché pour leur écoulement après traitement. Le recyclage ne nécessitera en effet qu'un coût additionnel de 4 cents par habitant, ce qui est relativement peu élevé, compte tenu de la dépollution qu'il engendrera.

La ville d'Ottawa a, dans ce domaine, tenu surtout compte des expériences pratiquées sur une grande échelle eux Etats-Unis. Selon M. Miller, le recyclage des ordures ménagères, qui est inexistant au Canada, constitue une nécessité impérative, étant donné que le système économique se doit de refléter la réalité écologique, à savoir le coût et la rareté des matières premières.

Toujours est-il que si l'initiative, menée conjointement par la municipalité d'Ottawa et Enquête-pollution, est couronnée de succès, la ville d'Ottawa deviendra la première ville canadienne à recycler ses déchets ménagers. Il s'agit là d'une opération qui mérite d'être suivie partout au Canada alors que les grandes nations industrialisées se sont déjà engagées dans cette voie. Soulignons que le projet est d'autant plus à l'honneur de la ville d'Ottawa que celle-ci est fort peu polluée, comparée à certains autres centres urbains canadiens.

La municipalité d'Ottawa n'hésiterait pas, nous a affirmé M. Céré, à offrir son concours technique et à communiquer son expérience à d'autres municipalités canadiennes qui manifesteraient le désir de s'inspirer de son exemple.

A l'heure où le monde entier prend conscience de l'épuisement rapide des réserves de matières premières, le Canada, qui est resté à l'arrière-plan dans ce domaine, se doit d'accorder une attention toute particulière à ce genre d'initiative.

Alexis-André Méléka

suite de la page 4

Dans le cas de l'école Taché, il pouvait en plus profiter d'une ambiance vraiment française.

L'école Taché, qui appliquait le Bill 113 intégralement, était un genre de projet pilote pas complété, et même une expérience unique en 1974. Même si c'est un peu coûteux, je pense que la Commission scolaire doit en assumer les frais.

Dans les expériences de groupes il est normal qu'il y ait des conflits si nous nous disons en pays démocratique. Les canadiens-français de Saint-Boniface donnent beaucoup de poids à la majorité dans notre démocratie. L'orsqu'on est un bon démocrate on doit toujours tenir compte de la majorité et de la minorité. La SFM dit qu'elle a 3,000 membres. Les parents ont 5,000 signatures. Faudrait-il analyser la liste des membres de la SFM et les signatures du comité de parents pour savoir où est la majorité?

Ne serait-il pas préférable que la Commission scolaire garantisse aux parents de l'école Taché l'ouverture de leur école pour un autre cinq ans? On ne peut pas évaluer une expérience à court terme. S'il y avait une école française dans le quartier nord, avec le nouveau projet de développement, ça encouragerait les canadiens français à venir habiter le quartier.

On accuse les parents de se servir de procédés illégaux. Qui de nous, étant jeunes, encore plus que nos parents, n'ont pas eu à vivre une période d'illégalité aux yeux de beaucoup? N'est-ce pas cette illégalité qui nous permet aujourd'hui de vivre en français?

Espérons que nous continuerons tous à nous sensibiliser à ce problème et que chacun pourra bénéficier de ces conflits. A-t-on le droit de décourager le groupe qui a le goût de vivre en français un peu plus marqué que les autres?

Vive l'école Taché!

Rita Buisson

LA PLUIE

Une pluie
Poussée par le vent
Vient et détruit
Le rêve du moment
Mais vient ensoleiller
Les désirs plus élaborés
Et aussi émerveiller
Une nature décorée
De verdure, de feuilles, de
fleurs
Qui justement
Avaient soif depuis des
heures

Et voilà rassasiées par le
Le procédé temps
Maintenant accéléré
Le soleil a cédé
Pour plus tard adhérer
A une force meilleure
A un accomplissement
De plus grande ampleur
A une végétation allant
D'une situation mourante
A un réveil
Un changement de pente
Car la veille
Il y avait souffrance
Chez les produits de la terre
Plus qu'en apparence
Même dans toutes les artères.

Rachelle Chappellaz



LA VERITE

Adultères que vous êtes! ne savez-vous pas que l'amour du monde est inimitié contre Dieu? Celui donc qui veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu. (Epître de Jacques, ch. 4, v. 4).

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

CLAUDE GAGNÉ, directeur; DANIEL CADET, rédacteur; GÉRALD DUBÉ, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R 2H 3B4 – (Téléphone: 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTE – Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE – Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL – Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe – Enregistrement no 0477.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

aubigny

C'est avec ardeur et enthousiasme que les activités de la L.F.C. ont reprise de plus belle lors de la réunion du 10 septembre. Non seulement c'était la première réunion après un repos de deux mois, mais c'était aussi la première avec notre nouvel aumônier, l'abbé Lionel Thibault.

L'assemblée débuta par un cantique "Je vous salue Marie", puis il y eut la lecture de la correspondance. Celle-ci consistait en une lettre de remerciement de Mme Yvette Saurette pour un cadeau d'un chapelet fait de roses que ses anciennes compagnes Ligueuses lui avaient offert, puis elle les prie de la visiter à sa nouvelle demeure à Windsor Park. En plus il y avait un communiqué de l'Office National du Film mettant à notre disposition 4 films de la série "En Tant que Femmes". Il y eut discussion assez animée à ce sujet. Certaines se sentaient curieuses d'en savoir davantage et en quoi cela consistait, tandis que d'autres se révoltaient à l'idée qu'on veuille les libérer d'un joug qu'elles trouvent très doux à porter.

On procéda ensuite à la lecture des rapports des différents comités. La présidente du spirituel lut un très bel article intitulé "Seigneur je t'aime". Quand je pense que je suis trop occupée pour prier, ou trop fatiguée ou inquiète, ou maussade ou contrariée, je peux toujours dire "Seigneur, je t'aime".

Le comité d'éducation rappela les activités scolaires et paroissiales qui recommencent en septembre et le devoir de chacune de s'y intéresser. Pour le mois prochain elle nous promet une rencontre avec notre commissaire, M. René Vermette.

La responsable du recrutement nous rappelle qu'il est temps de payer la cotisation. Elle fait tirer le prix d'entrée qui échoue à Jeanine Saurette.

La publicité donna un rapport du nombre d'articles envoyés à La Liberté et au Carillon ainsi que des objets envoyés à l'organisation "New Eyes for the Needy".

Les deux responsables du Social acceptèrent de préparer la soirée "Hard Time Dance" pour le 2 novembre. La partie musicale est confiée à Gerry Brétécher.

On demande ensuite des volontaires pour un comité qui s'occuperait d'organiser le bazar du 24 novembre. Ce sont Eveline Ritchot, Mariette Chartier, Lucille Chartier, Denise Robert et Adrienne Roy.

Une grande partie de la soirée passa à prendre des décisions pour le Congrès Diocésain qui aura lieu à Aubigny le 28 septembre. Nous tâcherons de rendre cette journée plaisante et reposante pour tous nos visiteurs que nous souhaitons nombreux.

En conclusion M. l'aumônier nous adressa quelques paroles d'encouragement et de félicitations pour le bon fonctionnement de notre Ligue.

Puis ce fut le temps du goûter dégusté avec avidité même par les estomacs les plus délicats.

Dimanche, le 8 septembre, M. Roland Marion de St-Jean-Baptiste vint à Aubigny nous donner quelques explications au sujet de Nouveaux Horizons et il invita les paroissiens d'Aubigny à se rendre au Club des Pionniers le mardi suivant afin de voir personnellement comment la chose se passait.

Donc, mardi, l'abbé Thibault conduisit quelques personnes à St-Jean-Baptiste pour répondre à cette invitation. A cette occasion la réunion se fit dans le sous-sol de l'église, car il y avait des groupes des paroisses environnnantes.

Nous désirons remercier le Club des Pionniers pour leur accueil chaleureux. Spécialement M. Roland Marion et M. et Mme Arthur Vermette qui nous donnèrent des détails intéressants et nous firent visiter leur local dans le couvent.

Nous croyons plus que jamais que cette organisation serait d'un grand bénifice pour notre paroisse.

île-des-chênes grande-pointe

Un cours de "gourmet cooking" sera donné à partir du 8 octobre prochain. Toutes les personnes intéressées doivent donner leur nom à Mme Agnès Haddock qui vous fera savoir tous autres renseignements.

Le thé-bazar de notre paroisse aura lieu le 29 septembre de 2 heures à 5 heures de l'après-midi, au centre récréatif. Il y aura vente de pâtisseries, de tricots et d'objets confectionnés à la maison. Mme Lorraine Trudeau et son comité d'organisation souhaitent à tous une chaleureuse bienvenue. Il y aura cette année un aspect nouveau à notre thé-bazar: le couronnement d'une "Reine du Bazar". Cinq jeunes filles de la paroisse ont placé leur candidature. Ce sont: Mlles Darcelle Dumontier, Marlise Beauchemin, Kathy Abraham, Shawna Morrisson et Monique Molin. Nous les remercions de leur participation.

Sincères condoléances à la famille Chamberland à l'occasion du décès de M. Joseph Chamberland, dont le service fut chanté lundi dernier, en la paroisse Ile-des-Chênes.

Des classes pour les enfants de la pré-maternelle, dont les parents sont intéressés au mini-franglais auront lieu chez M. et Mme Ray. Fillion, Baie Notre-Dame, Ile-des-Chênes. Mme Betty Custer est la co-ordonnatrice de ces classes, qui ont lieu les mardis et jeudis après-midi. Beau travail par les mamans de ces jeunes enfants.

REPORTAGE

La mini-école francophone: un groupe de 12 bambins de la pré-maternelle assistaient mardi dernier à la première journée de leur "petite école". Il fallait voir la spontanéité de ces petits pour comprendre l'enthousiasme de leurs mamans. Lynne, Brigitte, Jeannette et Michelle découpent assez de "meubles" pour leur maison; Nicole, Carole et Mona nous déploient leurs talents artistiques en peinture; Angèle, Aline, Michelle et Lynne L. font leur "popote" afin que le dîner soit à l'heure, pendant que Marcel et Albert s'occupent des "animaux de la ferme". Tous ensemble nous chantions et nous marchions "comme des soldats" avant de prendre notre goûter. Ce fut pour moi, une expérience en plaisante nostalgie.

Nous profitons de ce reportage pour remercier Mme Jeanine Aubin, qui a dû résigner son poste de co-ordonnatrice de la "petite école", de son dévouement et de sa persévérance, si bien récompensés par la continuation d'un programme aussi valable.

Notre nouvelle co-ordonnatrice est Mme Dolores Laurendeau et la secrétaire-trésorière est Mme Gabrielle Comeault, qui sauront d'ailleurs, d'après leurs dossiers d'expériences, mener les choses à bonne fin.

Bonne chance, Jeanine et Bravo, Dolores et Gabrielle! Nous profitons, encore une fois de plus, de vos nombreux talents.

Augustine Abraham

lorette

Voici la liste du personnel enseignant de notre Institut Collégial qui comprend cette année 160 étudiants aux niveaux 7,8 et 9, et 145 étudiants aux niveaux 10,11 et 12.

Soeur Lucie Arpin - French et Histoire; Mme Elizabeth Lansard - Maths et Economie (nouveau cette année); M. Reynald Goulet - French, Sciences Sociales et Maths; M. Ronald Gorber - Maths, Comptabilité; Mme Thérèse Gregoire - Bibliothécaire, Centre audio-visuel; M. Laurent Lamontagne - Orienteur, Cours commercial général; M. Steve Shewchuk - Biologie et Chimie; M. Joseph Combiadakis - Maths, French (nouveau cette année); Soeur Claire Toupin - Sciences, Catéchèse; Soeur Simone Trudeau - Anglais, Catéchèse; M. Dick Pauls - Anglais; M. Cameron Bowie - Education physique; Soeur Cécile Trudeau - Anglais (nouveau cette année); Soeur Edmée Labossière - Français, Dactylographie; M. Majella Boissonneault - Français, Sciences sociales; Soeur Dolorès Lussier - Art ménager; M. Léopold Girard - Métier; M. Gilbert Sabourin - Directeur; Mme Irène Cavallin - Secrétaire.

ECOLE LAGIMODIERE

Les professeurs cette année sont les suivants: Mlle R. Valcourt (15 français et 31, anglais maternelle), Mme L. Findish (17, grade un français), Mme M. Laurie (31, grade un anglais), Mme L. Manaigre (14, français et 20, anglais grade deux), Soeur M. Hébert (20, gradre trois, français), Mme A. Degagné (24, grade trois, anglais), Mlle G. Grégoire (19, grade quatre, français), Mme M. L. Last (28, grade quatre, anglais), Mme A. Manaigre (21, grade cinq, français), Mlle E. Tack (33, grade cinq anglais), M. Wm. Danylchuk (14, français, et 30, anglais, grade six), Mme R. Tétreault (éducation spéciale), Mlle S. McCarthy (culture physique et éducation remédiaire), R. Dubois (directeur). Les classes indiquées sont les "home-room"; cependant il y a des échanges de sujets tels que ceux-ci: Soeur Hébert enseigne le français des grades 2, 3 et 5 mais non pas de Language Arts. Mme A. Manaigre enseigne le français du grade six. M. Danylchuk enseigne les sciences des grades cinq et six, et Mlle Tack enseigne le French des grades cinq et six.

Les numéros juxtaposés contre le grade ci-dessus indique le nombre d'élèves dans cette classe. Si on compte chaque élève de la maternelle pour une demie, nos totaux sont: français 112 1/2 élèves ; anglais 174 1/2 élèves. C'est une augmentation de 21 élèves.

On aurait besoin de volontaires encore cette année pour travailler dans la nouvelle bibliothèque.

A tous ceux qui ont repris les classes (professeurs, administrateurs et étudiants) nous leur souhaitons une bonne année scolaire et beaucoup de courage et de patience pour le meilleur succès possible. Bienvenue aux deux directeurs: MM. Gilbert Sabourin et Roger Dubois, ainsi qu'aux autres professeurs et aux élèves nouveaux et anciens.

Notre première réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 5 septembre, et malgré le mauvais état des chemins, il y avait une bonne assistance.

Mme Liliane Lansard et Jolicoeur s'organisent pour le souper paroissial qui aura lieu le dimanche 13 octobre. On s'attend encore à un succès comme les années passées. On vous demande donc de réserver cette date pour venir nombreux goûter aux mets préparés par nos cordons bleus. Bienvenue aussi aux gens des paroisses environnantes.

On espère aussi que plusieurs de nos membres se rendront à Aubigny le 28 septembre pour assister au congrès annuel de la L.F.C. qui promet d'être des plus intéressants. Il s'agit aussi de savoir si nous chargerons ou garderons le même nom du mouvement. Le but de ce changement est d'augmenter l'intérêt et l'initiative des membres.

Mme Laurette Durand a décidé de se rendre à Saskatoon pour un congrès d'étude les 1er, 2 et 3 octobre.

powerview

Le 3 septembre, après deux mois de bonnes vacances, la gent écolière reprenait le chemin de l'école pour entreprendre une année de travail.

M. L. Bourbonnais remplace M. Henri Bouvier, comme principal, et M. Lucien continue comme vice-principal. Le nouveau personnel enseignant est composé de : Mme P. Atkison, Sr Thérèse Benoit, Mlle C. Besteck, Sr Dorothée Bouvier, Mme E. Cyr, Mme Irène Dean, M. W. Furdyk, M. J. Janzen, Mme Louis Larocque, Sr Adélaide Lautsch, Mlle A. Ledressay, Sr Pauline Ménard, Mme John Mysak, M. D. Parker, M. G. Patenaude, Mme L. Shellrude, Mlle Judith Sherstone, Mme M. Smith, M. T. Paukovic, Mme Julien Wilcott et Mlle D. Wininowich.

Il y a environ 465 élèves inscrits. Aux maîtres et maîtresses ainsi qu'aux élèves nous souhaitons bonne chance et succès dans leur travail de la nouvelle année scolaire.

Mme Armand Désilets

st-boniface

Réponse à Madame Manaigre

Voyage à la plage Albert le 8 août.

Je suis moi aussi une personne d'âge d'or et j'ai moi aussi participé au voyage à la plage Albert et je désire rectifier bien des erreurs dans la lettre de Madame Manaigre: L'autobus était vieux dit-elle et elle était tassée, or nous étions 53 personnes dans un autobus de 60 places, donc possibilité de changer de place, si la sienne ne lui plaisait pas. Il y avait moins d'un quart de mille de route en construction, et cela personne ne pouvait le prévoir, pas plus que nul n'est responsable de la chaleur, qui d'ailleurs était très supportable à la plage.

On nous a servi à boire une demi-heure après notre arrivée; le repas a été servi à une heure puisque la plage Albert marche à l'heure solaire. Ce repas comprenait: jus de tomate ou d'orange, poulet CUIT, pommes de terre, tomates, salade, dessert, café ou thé. A trois heures nous avons eu: biscuits ou pâtisserie, café, thé ou liqueur froide. Le tout avait été préparé par les jeunes.

Je regrette bien vivement que Madame Manaigre ait été mécontente, les jeunes qui ont travaillé pour faire de ce voyage un succès sont encore plus désappointés que moi, et pour essayer de satisfaire Madame Manaigre, nous sommes prêts à lui rembourser tout ce qu'elle a déboursé pour ce voyage, c'est-à-dire rien du tout.

Anne-Marie Décaire, personne d'âge d'or satisfaite.

st-léon

A St-Léon on se prépare pour la moisson et on attend le moment propice pour amasser les récoltes.

Nous voulons toutefois rendre grâces à Dieu pour tous ses bienfaits avec nos voisins et nos amis de partout. Nous les invitons tous à venir partager notre souper paroissial qui aura lieu le 29 septembre prochain à la salle de l'école, à partir de 4h30 p.m. jusqu'à 8h p.m. L'entrée pour les jeunes de 7 à 12 ans est de $1.00, tandis que ceux de 13 ans en montant est de $2.00.

Bienvenue à tous.

Le "Mini-Golf" sera ouvert pour le plaisir de tout le monde.

le séminaire

LISTE DES NOUVEAUX ELEVES AU SEMINAIRE

8 e année:

Gilbert Audette; Raymond Bisson, Maurice Bérard, Alain Boucher, Gérald Chartier, Claude DeMoissac, Guy Dorge, Michel Fillion, Denis Fortier, Clément Hacault, Réal Kirouac, Pierre Lachance, Gilles Lagacé, Laurent Legal, Claude Marchildon, Alain Marcoux, Daniel Marion, Jean-Marc Prairie, Gérald Leclerc, Michel Vincent.

9e année:

Georges D'Auteuil, Jean-Charles Campeau, Norbert Campeau, Denis Desautels, Jean Maynard, Gilles Rondeau, Robert Roy.

10e année:

Maurice Leclair et Robert Messner.

ste-anne

ATTENTION PARENTS;

Le directeur de l'école Ste-Anne, M. Roger Fréchette, nous envoie le communiqué suivant: "Les parents des élèves de l'école Ste-Anne sont invités à une réunion importante le jeudi 26 septembre, à 8 heures, dans le gymnase de l'école élémentaire. On prie tous les parents d'être présents".

On organise aussi une chorale à l'école, commençant avec le secondaire, et sous la direction de M. Guy Boulianne, professeur de musique, aidé de quelque autres professeurs. On aurait besoin des services d'un/d'une accompagnateur/trice. Toute autre personne désirant aider au succès de cette innovation est priée de contacter l'école aussitôt que possible.

st-eustache



Sur cette vieille photo, on voit un cultivateur exécutant les labours. Il conduit l'attelage "le team" de chevaux devant les deux paires de boeufs. C'est ainsi, avec peine et misère, que l'on parvenait à cultiver la terre vers 1910. (Cette photo nous a été fournie par Mme Victor Leclerc, autrefois de St-Eustache).

Historique de la Caisse Populaire de St-Adolphe

Après plusieurs mois d'étude sous la direction de l'abbé Ulysse Forest, alors curé de la paroisse, les lettres de patentes ou charte furent octroyées le 31 janvier 1941, avec les signataires suivants:

Josué Gagnon,
Louis Leclerc,
Ulysse Forest,
François Legal,
Wilfrid Lagassé,
Louise Legal,
Germaine Chaput,
Norbert Chaput,
Armand Aubin,
Jérémie Baril

LES PREMIERS DIRECTEURS FURENT

Louis LeGal,
Michel Kiazyk,
Wilfrid Lagassé,
Emile Perron,
Pierre Delorme



Comité de crédit: Louis Chaput, J.-F. Legal, Josué Gagnon

Surveillance: Edmond Brodeur, Flavien Baril, F.-X. Chaput



De ses humbles débuts La Caisse a progressé en continuant à rendre service surtout par ses prêts et son encouragement à la petite épargne.

* Nous sommes maintenant millionnaire et comptons 700 membres, mais cela ne nous empêchera jamais de servir le plus petit déposant avec la même attention que le plus fortuné.

Nous avons pour nos membres les services suivants :

- comptes épargne assurée ou véritable
- certificats à terme,
- compte chèques,
- coffret de sûreté,
- prêts hypothécaires et personnels,
- conseil budgétaire,
- épargne scolaire assurée
- chèques de voyage

* Pour ses premières dix années La Caisse Populaire eut la bonne fortune d'avoir son bureau dans la résidence du gérant d'alors, M. Flavien Baril. Vers l'année 1953, la Municipalité Ritchot fut en mesure de nous louer un local plus propice avec facilité de voûte. C'est là que La Caisse continua de progresser jusqu'à ces quelques dernières années où un bureau seulement ne répondait plus aux exigences de travail à accomplir. Ainsi, les directeurs commençèrent a étudier la nécessité et la possibilité de construire un local bien à nous. En 1973 la décision des membres nous ouvrit la porte à la réalisation de ce projet.

Nous sommes fiers de notre bâtisse, dont les plans furent tracés par M. Denis Lussier, architecte, et construite de main d'oeuvre locale à l'automne-hiver 1973-74, au coût de $50,000.00, soit beaucoup moins que prévu. Ceci ne l'empêche pas de répondre aux rêves que les sociétaires s'étaient faits d'elle.



LA FOURCHE de St-Pierre

COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906

NOS ÉCOLES À ST-PIERRE

Nous voici rendus en septembre 74. Les élèves se hâtent de se préparer pour une autre longue année. Les parents eux sont contents. Deux mois de criardage, c'est trop. On a hâte qu'ils retournent aux classes. Pour eux, c'est une vacance que de voir leurs enfants retourner aux classes pour se faire un peu éduquer.

Certains se demandent si le nombre d'élèves diminue considérablement d'année en année. A présent nous avons trois cent quarante-deux élèves inscrits à l'école intermédiaire et secondaire. La répartition est comme suit:

Grade sept, 53; grade huit 63; grade neuf, 49; grade dix, 58; grade onze, 69; grade douze, 50.

Nous sommes dix-sept professeurs à cette école, ceci inclus le principal.

A ce qu'il s'agit de l'école élémentaire la répartition est comme suit. La maternelle, 39; grade un, 20; grade deux, 17; grade trois, 33; grade quatre, 34; grade cinq, 31; grade cinq et six combinés, 28; grade six, 30.

Le nombre de professeurs y inclus le principal, est de dix.

L'école de St-Pierre offre le cours académique universitaire et général; en plus il offre plusieurs crédits vers le commercial. Un cours de musique a été introduit l'an passé à l'intermédiaire.

Cette année les élèves des grades onze et douze doivent prendre le "French" par correspondance. On ne peut permettre à un de nos professeurs de l'enseigner. Ça serait un luxe car ces dernières années le nombre de professeurs a diminué considérablement. Cependant les élèves ne sont aucunement privés de crédits importants et nécessaires. Toutes les matières de base sont enseignées et beaucoup plus. S'il y a demande sérieuse pour un cours autre que ceux que nous offrons, il est permis a l'élève de prendre un cours par correspondance.

Plusieurs de nos gradués se dirigent vers l'université (plus de dix cet automne), d'autres vont à l'école technique et vocationnelle à Winnipeg. Un troisième groupe est embauché et les anciens élèves travailleront à divers emplois. Nous perdons plusieurs de nos élèves après la neuvième année (environ une quinzaine chaque année) qui préfèrent prendre un cours vocationnel à Steinbach.

Que nous réserve le futur?

Pour ce qui est de l'enseignement du français au secondaire, je n'ose me compromettre. Il me semble que les classes de français deviennent plus petites chaque année.

Pour le nombre d'élèves inscrits à notre école, mes projections et je dis bien mes projections, il n'y aura pas beaucoup plus que trois cents élèves (à l'intermédiaire et au secondaire) à St-Pierre. Certains réagiront et diront que ceci est pessimiste, que St-Pierre grossit. Le nombre de familles augmente sans doute, mais le nombre d'enfants diminue. Il y en a qui partent et d'autres qui viennent cependant chose certaine les familles de nombreux enfants seront de plus en plus chose du passé. Autre chose certaine, est qu'on aura toujours une école secondaire à St-Pierre.

Denis

suite de la page 1

"S'il en reste dix, j'en serais, tonnait la dame; les québecois se sont réveillés depuis longtemps, alors que nous dormons encore. Il reste certainement des recours, juridiques ou autres. Nous pourrions par exemple en appeler à la commission des droits de l'homme pour qu'elle étudie la possibilité de porter l'affaire plus loin, par rapport à la loi 113 et à la constitution, et jusqu'en Cour Suprême s'il le faut!"

L'idée était exposée pour être suivie mais, même reproposée plusieurs fois, elle devait rapidement se trouver noyée dans un flot d'arguments croisés qui entraînaient la logique dans la noyade. D'aucuns, et particulièrement Raymond Marion, préféraient s'incliner pour le moment et préparer avec soin les prochaines élections des commissions scolaires en espérant y enlever trois sièges et lui faire faire marche arrière. Cet optimisme n'était pas général. Trois commissaires actuels, MM. Laurent Roy, Gordon Duncan et Lloyd Davis (président) ont annoncé qu'ils se représenteraient. Cela supposait que, tout bien considéré, ils estimaient avoir une chance d'être élus avec l'appui de la majeure partie de la population.

Pour le père Jean, curé de La Broquerie, "on a évoqué l'argent comme justification à cette fermeture, mais il ne s'agit pas d'argent. Faire plus que nous avons fait, c'est presque impossible; on a vu combien il y avait ici de canadiens-français qui le sont vraiment et n'ont pas peur de le montrer". Et d'appeler les parents puisqu'ils "ont de bonnes idées, à se décider, mais dans le plus grand calme possible"

Mme Jameault, dans son amertume, citait par coeur le rapport écrit il y a un an et demi Ollivier Tremblay, maintenant coordonnateur de la section française au ministère de l'Education provincial: il y était dit que l'école Taché et le collège de St-Boniface étaient les deux seules exceptions à un marasme général du français, lequel n'était enseigné ailleurs que comme langue seconde. Camille Legal répondait en citant l'expérience d'un journaliste du Toronto Star, M. McKenzie: celui-ci, d'après le président du comité qui affirme avoir obtenu de lui l'autorisation de le raconter, a demandé récemment à la section Française une copie du rapport, lequel a été communiqué à toutes les écoles de la Province. Il s'est entendu répondre que "le rapport est confidentiel". On lui aurait donné, alors qu'il demandait à qui s'adresser, le numéro de téléphone du président de la SFM Philippe Jubinville.

D'autres parlaient de Mme Ragot et de son cours de maternelle: "Les heures claires" qu'elle a retiré de l'école Taché par crainte d'un incident éventuel. Ou de parents "Mini Franco Fun" de la SFM également organisé dans ces locaux, qui seraient sur le point de reprendre leurs enfants.

Plusieurs personnes ne tardaient pas à faire remarquer que ce ne serait pas forcément aussi facile pour les parents d'avoir plus de un ou deux élus, ce qui serait insuffisant. Au milieu de l'abattement général, la logique de cette remarque ne détonnait pas; on était allé de l'avant jusque-là dans un idéalisme et un optimisme vêtus "de probité candide". Maintenant que la situation s'aggravait, on allait aussi loin dans le pessimisme, comme s'il fallait atteindre à l'idéal de l'échec, pour se complaire dans un rôle de martyrs finalement rassurant.

Les invectives se croisaient sans arrêt: "Retourner voir Hanuschak serait une insulte à notre intelligence". –"Plutôt n'importe quel commissaire anglais qu'un candidat parrainé par la SFM." – "Allons devant la commission des droits de l'homme, la SFM n'en fait pas encore parti." – "Vous avez l'appui de l'Est de la Presse et du Québec; la SFM est une tour de Babel qui aboutira à la perte du français." – "Nous nous laissons endormir, nous sommes encore moins forts que nos pères." –

On en oubliait sur quoi on allait voter, ce à quoi, paraissait-il, il allait falloir penser tout de même. C'est finalement la motion proposée par Hubert Bergeron, père de trois enfants d'âge pré-scolaire, qui allait l'emporter sans soulever d'enthousiasme: "Que les enfants aillent à Provencher et qu'un comité soit formé pour y garantir leurs droits". Certains faisaient remarquer qu'il n'était pas question de laisser la SFM "se poser en garante de la bonne éducation qui leur sera donnée".

Mais le débat le plus vain allait commencer: quand les enfants iraient-ils à l'école? Mercredi, vendredi, lundi? Il fallait falloir une bonne heure pour s'accorder sur mercredi, 13 heures. Mais la question semblait sans objet à plusieurs parents du moment qu'on annonçait l'intention de rentrer. La seule alternative eut été de remettre la décision finale de quelques jours sans annoncer d'intention jusque-là, à condition encore que l'on sache quoi faire de ce délai.

Un second amendement à la motion Bergeron prévoit la formation sous huitaine d'un comité de cinq membres afin "d'étudier les motifs réels pour lesquels tous les organismes officiels sont contre nous et les moyens de rouvrir une école où ne serait donné que le programme A.

Démarche finale choisie plus par découragement que par mûre réflexion, et sur l'efficacité de laquelle les parents, alors qu'ils rentraient chez eux épuisés et sur les nerfs vers 11 heures 30, ne semblaient se faire aucune illusion.

Joël Delafond

SOIRÉE DÉBUTANTE DES GAIS MANITOBAINS



Les Gais Manitobains

Bonjour! Une nouvelle saison est déjà commencée pour les "Gais Manitobains", car on a eu une réunion jeudi le 12 au CCFM. Pour certains Gais Manitobains ce n'est qu'une continuation d'un été pleinement réussi. Je parle de notre tournée da la France et du Québec auquel seize danseurs ont participé. Ce fut un succès réel qui nous a permis de voir l'immensité des possibilités pour le futur. Parlant du futur, on a notre première soirée sociale de la saison, le 28 septembre, intitulée "Images de France" qui approche. Cette soirée permettra au public de voir tous nos souvenirs et d'avoir une idée de ce que c'est que d'aller sur une telle tournée. Ça promet d'être une soirée très agréable avec un goûter spécial, un court spectacle avec diapositives, un décor approprié, et comme d'habitude des danses animées. Venez goûter ce que c'est que danser et avoir du vrai "fun".

En octobre on aura notre fin de semaine de "Atelier Octobre". Aussi notre première édition de notre journal la "Bastringue" sera sortie au début d'octobre. Prévu pour décembre est notre grand spectacle folklorique. D'autres informations sur ceci et les autres projets vous seront confiées dans le proche futur. Venez participer! Venez goûter le folklore!

Ronald Hochman

Pauline Julien en concert:

"Pourquoi est-il si long le chemin de la liberté?"

Des spectateurs un peu appréhensifs saluaient l'entrée en scène de Pauline Julien le 11 septembre dernier au Centre Culturel Franco-Manitobain - elle, une séparatiste, qui à part de t'ça ne porte pas de brassière! Mais Pauline Julien a su gagner leur confiance, les faire rire, réfléchir, les toucher au plus profond d'eux-mêmes, tellement qu'à la fin du récital, fasciné, envoûté, on ne voulait plus la laisser s'en aller. Elle a dû chanter encore 2 fois et entamer une jigue avant qu'on la laisse partir.

Cette chanteuse à la chevelure quasi-ébouriffée, au sourire franc et honnête, à la voix riche et forte scrute souvent et longuement son auditoire des yeux. Elle partage avec nous ses espoirs, ses luttes, ses rêves et ses amours. Ses gestes sont simples, elle chante des gens simples de son pays, de la belle du village. "Je suis de lacs et de rivières". Souvent, seul le piano l'accompagne. Fougueuse et folle par moment, elle devient tout à coup sombre et réfléchie.

Comme Mme Julien le déclarait durant une interview après son récital, on ne peut séparer l'artiste de la femme, de la Québecoise, de la personne. Elle chante l'amour, la liberté, la justice, la vie d'une femme, tantôt avec humour, tantôt avec beaucoup de chaleur et de sincérité. Ceux qui s'attendaient à des chansons à la Mireille Mathieu ont dû être déçus - Pauline Julien chante la réalité comme elle la voit: Bozo les culottes dont "son élite et son clergé depuis toujours l'avait trompé". Elle ressent profondément l'injustice - "pour quoi est-il si long le chemin de la liberté?" - préférant "l'indépendance à la prudence d'un troupeau".

Pauline Julien nous révèle ses talents de comédienne chantant tantôt d'une voix basse et râleuse "j'ai besoin d'sucre dans mon sucrier", "l'amour c'est comme les confitures", puis la pauvre femme tannée qui voudrait bien "gagner l'jackpot pour aller vivre en Floride". Puis elle passe au burlesque de "ta croqueuse de 222" et à l'ironie de l'Américaine: "J'ai l'goût de m'baigner dans un grand melting pot".

Elle se révèle par les chansons qu'elle compose: "comme si je n'avais plus rien à vous dire, comme si la flamme s'était éteinte, comme si les autres n'existaient pas" ou encore, "croyez-vous qu'il soit possible d'inventer un monde où les hommes s'aiment entr'eux."

Elle chante aussi d'autres chansonniers Québécois mais à sa façon personnelle - mi-parlé, mi-chanté, les lèvres à peine entrouvertes. Jamais "Ah que l'hiver" de Gilles Vigneault n'a été si bien interprété. Egalement, la Manic a été chaleureusement applaudie par l'auditoire.

Pauline Julien nous laisse avec de quoi réfléchir: une chanson qu'on aurait pu, dit-elle, chanter il y a 20 ou 30 ans à St-Boniface: "Mommy, mommy, tell me why it's too late, tell me my name in French", et qu'elle termine en nous regardant et haussant les épaules. Ou encore: "Dépaysée, au bout du monde, je pense à vous, demain ce sera votre tour. Que ferez-vous, que ferez-vous?"

Je m'attendais à une "Québécoise au boutte", et "ben l'fun". J'ai été agréablement surprise par la simplicité et la subtilité de cette femme tendre et chaleureuse qui entre en scène en nous appelant "frères, camarades". Dommage que seuls les "gens riches" aient pu la voir et ainsi l'apprécier...

N.S.

Avis d'Audience Publique

EDMONTON, ALB.
LE 22 OCTOBRE 1974. 9h30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique à l'hôtel Holiday Inn, au coin de la 107e rue et de la 100e avenue, Edmonton, Alb., afin d'étudier les questions suivantes :

WINNIPEG, MAN.

ARMADALE COMMUNICATIONS LIMITED, BUTTONVILLE, ONT. L0H 1B0

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKRC Winnipeg, Man. qui expire le 31 mars 1975.

Endroit où l'on peut examiner la demande : Station de radio CKRC, 2e étage, Immeuble Free Press, 300, rue Carlton, Winnipeg, Man.

WINNIPEG, MAN.

RADIO OB LTD. 930, AVENUE PORTAGE, WINNIPEG, MAN. R3G 0P8

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJOB–FM Winnipeg, Man. qui expire le 31 mars 1975.Endroit où l'on peut examiner la demande : 930, avenue Portage Winnipeg, Man.
1975.
Endroit où l'on peut examiner la demande:

WINNIPEG, MAN.

MOFFAT COMMUNICATIONS LIMITED, IMMEUBLE CKY, POLO PARK, WINNIPEG, MAN.

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKY–FM Winnipeg, Man. qui expire le 31 mars 1975.

Endroit où l'on peut examiner la demande : CKY–FM, Immeuble CKY, Polo Park, Winnipeg, Man.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DEMANDES ET A L'AUDIENCE PUBLIQUE

DROIT D'INTERVENTION: Si l'une des demandes comprises dans le présent avis vous intéresse, vous pouvez soumettre une intervention pour appuyer, modifier ou vous opposer à la demande en question. Pour ce faire, vous devez procéder comme suit:

- Envoyer une copie de vos commentaires au requérant par courrier recommandé ou livraison spéciale de sorte qu'il la reçoive au plus tard le 7 octobre 1974.
- Le CRTC doit également en recevoir une copie à la même date.
- S'assurer de joindre à la copie envoyée au Directeur général de la Gestion des politiques de licences du CRTC le récépissé de la poste ou le reçu du messager attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

EXAMEN DES DOCUMENTS: Toute personne peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100, rue Metcalfe, pièce 1607, Ottawa (Ont.), soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

PROCEDURE (AUDIENCE): Pour connaître les droits et les obligations des parties à une audience, lire les règles de procédure du CRTC. On peut s'en procurer un exemplaire à Information Canada.

RENSEIGNEMENTS: Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux demandes présentées à l'audience publique, prière de communiquer avec le CRTC, par courrier ou par téléphone aux numéros 61■-992-6240 et 996-2294.

Guy Lefebvre,
Directeur général,
Gestion des politiques de licences.



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne | Canadian Radio-Television Commission

suite de la page 3

LES POLITICIENS

Pour ce qui est des politiciens, toujours selon le communiqué, qui auraient profité de la situation pour "nourrir leurs ambitions politiques", M. Jubinville n'a pas voulu les nommer. "Je ne veux accuser personne", a-t-il dit. "Je ne veux pas, non plus, fomenter des querelles qui ne pourraient que porter préjudice à la communauté francophone. Laissons à ces politiciens le soin de se reconnaître." Il ajoutait ensuite que certaines déclarations et certains faits étaient publiquement connus et que les gens savaient de qui il s'agissait. "Ce n'est pas mon rôle de nommer ces gens", a-t-il conclu.

LE PLUS GRAND BIEN

La décision de la SFM a été prise, souligne le communiqué de presse, pour "le plus grand bien du plus grand nombre de franco-manitobains". Nous avons donc demandé à M. Jubinville s'il croyait que le plus grand bien des franco-manitobains était d'accepter sans broncher les décisions de la commission scolaire. Il a alors répété presque selon les termes du communiqué, qu'effectivement, dans le contexte actuel à Saint-Boniface, il valait mieux pour les franco-manitobains d'accepter la décision de la commission scolaire. "L'un des premiers objectifs de la SFM est de rendre l'enseignement en français disponible au plus grand nombre de personnes", a-t-il dit, "et nous croyons que cette décision de la commission scolaire est de nature à promouvoir cet objectif". Il exprimait ensuite sa conviction que "géographiquement, l'école Provencher était mieux située pour rendre accessible à plus de gens l'enseignement en français".

QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

D'après le communiqué, le seul problème des parents de l'école Taché est une question de déménagement. En effet, la SFM considère que l'inconvénient majeur du transfert ne concerne que "les parents résidant à proximité de l'école Taché". Et M. Jubinville s'est dit convaincu du bien-fondé de cette opinion.

Mais il a cependant tenu à répéter qu'il ne croyait pas que "le programme "A" subirait une diminution de sa qualité par le simple fait qu'il soit donné dans une autre école".

"Au contraire", a-t-il précisé, "les enfants qui fréquentent actuellement le programme "B" auront beaucoup plus de chance de passer au programme "A". Une véritable atmosphère française, que nous, de la SFM, sommes prêts à promouvoir, favorisera énormément la cause du français à Saint-Boniface."

De plus, M. Jubinville a dit que la SFM prendrait tous les moyens à sa disposition pour assurer la qualité du français à l'école Provencher. "Et la commission scolaire est d'accord avec nous pour maintenir et même augmenter la qualité intégrale du programme français." Et pour confirmer ses affirmations, M. Jubinville a cité le cas de l'école Lacerte où plusieurs élèves du programme "B" sont passés au programme "A".

LES DÉCISIONS

Il nous avait semblé, à nous, assez inconvenant que le jour même où la SFM émettait son communiqué de presse, la commission scolaire émette elle aussi un communiqué dans lequel elle se disait d'accord avec la position prise par la première. Nous avons demandé à M. Jubinville, qui nous a constamment reproché de n'avoir vu aucun représentant de La Liberté à leur conférence de presse, comment il expliquait cette coïncidence de date. Il a tout simplement répondu que lui-même n'avait reçu le communiqué de la commission scolaire que le lendemain, soit le jeudi 12 septembre.

Nous avons finalement voulu savoir si M. Jubinville gardait, à la SFM, toute liberté d'opinion et d'action, même s'il avait, dans l'actuel gouvernement, des responsabilités administratives. M. Jubinville s'est dit choqué que l'on se permette ainsi de "douter de son intégrité". "L'exécutif de la SFM", a-t-il expliqué, "n'est pas tenu d'être d'accord avec moi."

Daniel Cadet

Centre Culturel Franco Manitobain

340 BOULEVARD PROVENCHER – TÉL.: 257-3340

Cours qui seront donnés au Centre – Saison d'automne '74

YOGA –

– Animateur: Hubert Côté
Cours pour débutants seulement
Prix: $20.00 pour série de 12 cours (matériaux non-inclus)
Date et journée: les mardis à partir du 1er octobre '74
Heure: 19h30 à 21h30
Nombre maximum: 15 participants

PHOTOGRAPHIE –

Animateur: Suzanne Prince
Cours pour débutants (initiés si besoin est)
Prix: $20.00 pour série de 10 cours
Date et journée: les lundis à partir du 7 octobre '74
(2 cours par soir)
Heures: 19h30 à 20h30
20h30 à 21h30
Nombre maximum: 15 participants dans chacun des cours

GARNITURE DE GÂTEAUX –

– Animateur: Yvette Bertrand
Prix: $20.00 pour série de 15 cours (10 avant Noël et 5 après les Fêtes)
Date et journée: les mardis à partir du 15 octobre '74
Heure: 19h30 à 22h
Nombre maximum: 15 participants
(Date limite pour inscriptions: le 8 octobre '74)

ARTS CRÉATIFS –

– Animateur: Paul DeGagné
Ages: 14 ans et plus
Prix: $20.00 pour série de 10 cours (matériaux non-compris)
Date et journée: les mercredis à partir du 16 octobre '74
Heure: 19h30 à 22h
Nombre maximum: 15 participants

DESSIN-PEINTURE –

– Animateur: Fernand Lanthier
Prix: à déterminer (série de 10 cours)
Date et journée: les jeudis à partir du 17 octobre '74
Heure: 19h30 à 21h30
Nombre maximum: 12 participants

GRAVURE –

– Animateur: Suzanne Gauthier
Cours pour adultes
Prix: à déterminer (série de 10 cours)
Date et journée: les mercredis à partir du 16 octobre '74
Heure: 19h30 à 21h30
Nombre maximum: 15 participants

PEINTURE –

– Animateur: Marcel Debreuil
Cours avancés (série de 10 cours)
Prix: à déterminer
Date et journée: les mardis à partir du 15 octobre '74
Heure: 19h30 à 22h30
Nombre maximum: 15 participants

DESSIN-PEINTURE –

– Animateur: Jeanine Laberge
Cours pour enfants (8 à 12 ans) (série de 10 cours)
Prix: à déterminer
Date et journée: les samedis matin à partir du 19 octobre
Heure: 10h à 11h30
Nombre maximum: 15 participants

Animateur: Suzanne Gauthier
Cours pour enfants (13 à 16 ans) (série de 10 cours)
Prix: à déterminer
Date et journée: les samedis après-midi à partir du 19 octobre
Heure: 13h à 15h
Nombre maximum: 15 participants

POTERIE –

– Animateur: Marcel Debreuil
Cours pour personnes de 16 ans et plus (série de 10 cours)
Prix: à déterminer
Date et journée: les mercredis à partir du 16 octobre '74
Heure: 19h30 à 22h
Nombre maximum: 15 participants

TRICOT ET CROCHETAGE –

– Animateur: Mme Solange Martin
Cours pour personnes de 8 à 80 ans (série de 10 cours)
Prix: $12.50
Date et journée: les vendredis à partir du 18 octobre '74
Heure: 20h à 21h30
Nombre maximum: 15 participants

TISSAGE –

– Animateur: Mme Néomie Ricard
Cours pour débutants (16 ans et plus) (série de 10 cours)
Prix: $12.50 (matériaux non-compris)
Date et journée: les vendredis à partir du 18 octobre '74
Heure: 20h à 21h30
Nombre maximum: 15 participants

Formules d'inscriptions pour ces cours et autres informations: au C.C.F.M. (téléphone: 257-3340). Demandez pour Lucille.

Autres cours à venir . . .

Les groupes culturels tels que le Cercle Molière, les Gais Manitobains, Mélo-Mani, le 100 Nons offriront également des cours et ateliers soit en théâtre, danse, musique, chant, etc.

Les détails vous seront fournis très prochainement. Pour informations, addressez-vous directement aux groupes. (téléphone: 257-3340).

GRAND GALA D'OUVERTURE

*- **SAISON 74-75** au Centre, samedi 5 octobre*

- en collaboration avec les groupes culturels et autres ! ! !

Les détails seront annoncés la semaine prochaine . . .

GASTRO-MANI de nouveau au Casse-Croûte

du 30 septembre au 4 octobre de 11h30 à 21h30

Le défilé des Directeurs:

LUNDI, LE 30 SEPTEMBRE: Marcien Ferland, Directeur musical de la Chorale des Intrépides.

MARDI LE 1er OCTOBRE: Normand Dupasquier, Directeur de de la S.F.M.

MERCREDI LE 2 OCTOBRE: Marie Fournier, Directrice du C.C.F.M.

JEUDI LE 3 OCTOBRE: Martial Caron, S.J., et Guy Boulianne, Directeur musicaux de Mélo-Mani

VENDREDI LE 4 OCTOBRE: Roland Mahé, Directeur artistique – C.M.

LES MENUS SERONT PUBLIÉS LA SEMAINE PROCHAINE.

DÉCOUPEZ ICI



Appelez-moi Lise
du lundi au vendredi, 23 h 00

Cette semaine: Claude Michaud et Marcello Mastroianni

Au cours de la semaine du 23 au 27 septembre, Lise Payette recevra, parmi ses invités, le comédien Claude Michaud, Marcello Mastroianni et la Fiesta folklorico de Mexico.

Le comédien Claude Michaud vient de terminer le tournage d'un film dont le scénario et les dialogues sont signés Gilles Richer. À l'émission **Appelez-moi Lise**, Claude Michaud nous racontera comment s'est effectué le tournage de cette comédie dans laquelle l'auteur lui a écrit un rôle de premier plan.

Tous les cinéphiles connaissent l'excellent acteur Marcello Mastroianni, et le vendredi 27 septembre (anniversaire de naissance de ce grand séducteur), Lise nous présentera l'entretien que la réalisatrice Suzanne Mercure a filmé à Paris en juin dernier. Cette entrevue est un document qui nous permettra de découvrir la vraie personnalité d'un des plus grands interprètes du cinéma international.

Au cours de cette semaine du 23 septembre, Lise Payette et Jacques Fauteux auront le plaisir de recevoir la Fiesta folklorico de Mexico, un ensemble de musique et de danse de renommée mondiale.

Ces émissions seront réalisées par Suzanne Mercure, Jean-Paul Leclerc et Pierre Monette.

L'émission **Appelez-moi Lise** ne sera pas présentée le mardi 24 septembre, à cause de la diffusion du **Football.**

Claude Michaud



Marcello Mastroianni et Lise Payette



9h10 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h15 **LES ORALIENS**
« Une toute petite maison ».
9h30 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
« Verbo part pour le Québec ».
9h45 **EN MOUVEMENT**
« Anti-douleur ». La rareté des espaces verts de nos milieux urbains. Participation de Catherine.
10h00 **MINUTE MOUMOUTE!**
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Michel Rivard, Raymond Plante, Daniel Cadet, Jean Renaud et Lise Lemay. « Futaie, les champignons ». « La Première Valse ». « Mon tic à moi ». Automate: « La Maison ». Chanson: « La Gymnastique ». Conte graphique: « Mélusine et Barbapou ». Trompe-l'Oeil: « La Grenouille et le chapeau ». « Visite de la lune ». Réal.: Jean Picard.
• 10h15 **FABLIO, LE MAGICIEN**
Dessins animés. Narrateur: Jacques Degor. « Le Rat et l'huître ».
10h30 **PERSONNALITÉ FÉMININE**
11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**
11h30 **HISTOIRES SANS PAROLES ●**
« Un petit revenu » et « L'Embarras du choix ».
12h00 **LE MONDE EN LIBERTÉ**
« Le Monde sous-marin » (1re de 2).
12h30 **LES COQUELUCHES**
Invités: Renée Claude et Charles Linton. Réal.: Gary Plaxton.
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14h30 **CINÉMA ●**
Les Sans-souci. Film comique réalisé par G. Marshall, avec Laurel et Hardy. Laurel et Hardy sont conscrits. Après un entraînement difficile, ils sont envoyés au front.
16h00 **BOBINO**
16h30 **GRUJOT ET DÉLICAT**
Aventures de deux petits chiens fort sympathiques. Textes: Jean Besré. Avec Lise LaSalle, Gisèle Mauricet, Monique Joly, François Tassé, Benoît Girard et Clémence Desrochers. Réal.: Jean-Pierre Sénécal. « La Grippe espagnole ».
17h00 **TARZAN**
Avec Ron Ely et Manuel Madilla. « La Terre promise » (2e partie). Tarzan prend la défense d'une colonie juive venue s'installer en Afrique.
18h00 **ACTUALITÉS 24**
19h00 **TEMPOREL**
Aventures dont les situations courantes d'aujourd'hui sont vues par un homme du passé, Temporel. Avec Geoffrey Bayldon, Robin Davies, Charles Tingwell et Neil

19h30 **LES GRANDS FILMS**
Quand siffle la dernière balle. Western réalisé par Henry Hathaway, avec Gregory Peck, Dawn Lyn, Robert F. Lyons et Pat Quinn. À sa sortie de prison, un homme part à la recherche d'un ex-complice félon qu'il veut abattre. Il lui faut pourtant accepter la charge d'une fillette dont il a jadis connu la mère. Trois jeunes voyous se trouvent continuellement sur sa route: ils ont été payés pour le surveiller par celui qu'il recherche. Ils s'en prennent à la fillette (USA 71).
21h30 **DESTINATION: MONDE**
Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances géographiques des participants. Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: Jean Duceppe. Réal.: Lise Chaver.

22h00 **LA FLÈCHE DU TEMPS**
Magazine scientifique. Animateur: Paul-Émile Tremblay. « Recherche appliquée au hockey ». La science et le sport font bon ménage. Les équipes de hockey de Russie nous démontrent la valeur de l'étude des mouvements et de la rationalisation du jeu. Invités: MM. Benoit Roy, professeur d'éducation physique à l'Université de Montréal; Roland Doré (génie mécanique) de la Polytechnique; Georges Larivière (recherche sur le hockey), en éducation physique, et Gaston Marcotte, de Laval. Recherche: Bernard Houde. « Étude microsismologique de la région de Charlevoix et de la vallée du Saint-Laurent ». Poursuite d'une étude entreprise en 1970 sur les micro-tremblements de terre dans la vallée du Saint-Laurent. Invités: le docteur Gabriel Leblanc, division sismologie, Ottawa, et M. Reynald Duberger, géophysicien de l'Université du Québec à Chicoutimi. Recherche: Denis Latendresse. Réal.: Jean-Yves Laforce.
22h30 **TÉLÉJOURNAL**

22h45 **NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO**

23h00 **APPELEZ-MOI LISE**
24h00 **LES ESPIONS**

En vedette: Robert Culp et Bill Cosby. « La Liste ». Kelly et Scott sont contactés par un homme qui leur offre une liste de criminels de guerre nazis. L'homme est tué avant de concrétiser son offre. Une femme, ex-maîtresse d'Eichman, leur fait la même proposition et subit le même sort.

9h10 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h15 **LES ORALIENS**
« Le Monstre rayé ».
9h30 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
« La Cabine voyageuse ».
9h45 **EN MOUVEMENT**
« Conditionnement physique général ». Prolonger la vie active est un objectif réaliste. Participation de Lise.
10h00 **AU JARDIN DE PIERROT**
Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. « Le Petit Chaperon rouge ».
10h15 **CLAK**
Modules: « Les Touffus ». « Coco-Soleil », « La Psychomotricité » et « Les Liens ». Avec Louise Portal, André Cartier, Robert Toupin et Vanessa Solioz. Textes: Pierrette Beaudoin, Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Madeleine Bennett. Réal.: Guy Comeau. Thème: « Vite-lent ».
10h30 **PERSONNALITÉ FÉMININE**
11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**
11h30 **LES ANIMAUX CHEZ EUX**
Les animaux dans leur habitat. Narrateurs: André Hébert et Bertrand Gagnon. « La Nature qui chante ». Le chant de la nature. Réal.: Harold Pollock.
12h00 **MINI-FÉE**
« Un dimanche en ballon ».
12h30 **LES COQUELUCHES**
Invités: Lise Thouin, Geraldi et Henri Audet. Réal.: Alex Page.
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Réal.: Monique Renaud.
14h30 **CINÉMA ●**
Le Long des trottoirs. Mélodrame social réalisé par Léonide Moguy, avec Anne Vernon, Françoise Rosay, Danik Patisson et René Blancard. Une petite Bretonne de 17 ans échoue à Paris où une assistante sociale l'héberge chez ses parents. Le fils de famille tente de la séduire, ce qui lui vaudra d'être chassée. Elle se retrouve seule le long des trottoirs et tombe dans les filets d'un sale individu (Fr.-it. 55).
16h00 **BOBINO**
16h30 **PICOLO**
En vedette: Paul Buissonneau. « Les Experts en cuisine ».

17h00 **MARCUS WELBY, M.D.**
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. « La Lumière au bout de la nuit ».
18h00 **ACTUALITÉS 24**

19h00 **POUR TOUS**
La Farfelue de l'Arizona. Comédie réalisée par Vincent Sherman, avec Debbie Reynolds, Thelma Ritter, Steve Forrest et Andy Griffith. Une jeune veuve arrive dans un village de l'Arizona à la recherche d'un emploi. Engagée dans une ferme, elle supplante bientôt le shérif. Elle touchera un salaire qui lui permettra de payer les frais de voyage de ses deux enfants et de sa belle-mère (USA 61).

20h30 **HORS SERIE**
Les Misérables. Évocation historique en quatre épisodes, d'après le roman de Victor Hugo. Adaptation et réalisation: Marcel Bluwal. Avec Georges Géret, Nicole Jamet, François Marthouret, Bernard Fresson, Micha Bayard, Alain Mottet et Anne-Marie Goffinet. Production: ORTF. 4e: C'est l'épopée de la rue de la Chanvrerie: l'attente des insurgés, l'assaut de la barricade, la résistance héroïque et la mort de Gavroche. Valjean aussi est là et Javert et Marius (**Dernière**).
21h30 **DOSSIERS**
« Images du Canada », série de 6 documentaires. 4e: « Paix, ordre et prospérité ». Le développement du Haut-Canada, de 1776 à 1900. Narration: Gaétan Barrette, avec la participation d'Aubert Pallascio, Colette Devlin, Isal, Huguette Oligny et Léo Ilial. Musique: Louis Applebaum et Harry Somers. Producteur délégué: Vincent Tovell.
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h45 **NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO**
23h00 **APPELEZ-MOI LISE**
Lise reçoit Marcello Mastroianni. Réal.: Jean-Paul Leclerc.
24h00 **CINÉMA**
Angélique et le roy. Film d'aventures réalisé par Bernard Borderie, avec Michèle Mercier, Jean Rochefort, Jacques Toja, Sami Frey et Robert Hossein. Veuve pour la seconde fois, Angélique décide de se consacrer à l'éducation de ses enfants. Mais Louis XIV la mande à Paris et la charge d'une mission difficile. Angélique refuse tout d'abord, puis finit par accepter. Peu après, elle a maille à partir avec la Montespan, jalouse des attentions du roi (Fr.-all.-it. 65).

Vedettes en direct
mardi 24, 20 h 30

Louise Forestier: l'image heureuse du Québécois

Louise Forestier sera l'invitée de l'émission **Vedettes en direct** qui sera télévisée le mardi 24 septembre à 20 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada.

Dans cette émission réalisée par Pierre Desjardins, Louise Forestier interprétera sept chansons: *la Douce, les Montréalais. Parle-moé pus d'Matane, le P'tit Dérangement, la Lettre, le Tango de l'Orénoque* et *le Reel à Ti-Guy*.

Dans une récente entrevue. Louise Forestier déclarait: « Je représente le Québécois qui s'est mis à s'aimer, à se trouver beau et intelligent. Et à se trouver ben ordinaire en même temps. Je ne suis pas l'image souffrante d'un Québécois souffrant; je ne trouve pas qu'on est un peuple plus marqué que les autres. Je représente donc l'image heureuse d'une Québécoise qui aime son pays et son monde et qui chante ça pour le plaisir, le pur plaisir d'échanger quelque chose. »

Accompagnée de ses musiciens Claude Lafrance et Jacques Perron, Louise Forestier nous donnera un bref récital où sa voix se mêlera aux sons des instruments, le récital d'une interprète qui est devenue le porte-parole d'une génération et qui va même jusqu'à s'identifier à une prise de conscience de cette jeune génération.

Direction technique de Guy Desmarais. **Vedettes en direct** sera réalisée par Pierre Desjardins, assisté d'Andrée Pelletier.

Louise Forestier



mardi 24 septembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« La Rencontre ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Centour sur terre ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Abdomen ». Les millionnaires de la condition physique. Participation de Catherine.
10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Thèmes: « Brindille »: « Bibonnetti, mon chapeau de paille d'Italie ». « La Décoration intérieure ». « Babiole »: comptine: « Polichinelle ». Chanson: « La Télévision » (paroles: Daniel Cadet, mus.: Mario Bruneau). Tête-à-tête: « Le Méchant Shérif ». « Le Cactus de Noël ». Trompe-l'Oeil: « Le Gâteau au chocolat ». Chanson: « Le Son O » (paroles : Jacqueline Barrette, mus.: M. Bruneau). Textes: Francine Ruel, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Serge Thériault et Daniel Cadet. Réal.: Jean Picard.
10h15 SATURNIN
Les escapades d'un petit canard. « Saturnin au pays d'Obao ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
Avec Stephen Cottier, Lois Maxwell, Susan Conway, Buckley Petawabo, Alan Mills et Albert Millaire. « Les Parachutistes ». Madame William s'inquiète de voir son fils sauter en parachute surtout après l'incident survenu le matin même au champion canadien.
12h00 LE PRINCE SAPHIR
« Zénoïde au paradis ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités : Emmanuelle, Jacques Salvail et Gabriel Charbonneau. Réal.: Jean Gaumont.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: René Verne.
14h30 CINÉMA ●
L'Oasis des tempêtes. Film de science-fiction réalisé par Virgil Vogel, avec Jack Mahoney, Shawn Smith et William Reynolds. Un pilote d'hélicoptère, son mécanicien, un scientifique et une femme journaliste partent en expédition vers les courants chauds du pôle Sud déjà explorés par un amiral. Une tempête contraint l'équipe à se réfugier dans un gouffre géant. Des monstres préhistoriques effraient les intrus. On s'aperçoit bientôt que, sous la dépouille d'un animal géant, se cache le survivant d'un accident d'avion (USA 56).
16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC
Voix de Nic et Pic: Jocelyne Goyette et Louise Matteau. Textes: Michel Cailloux. Marionnettes créées et manipulées par Pierre Régimbald et Nicole Lapointe. « Nic et Pic à Venise ». Réal.: Hélène Roberge.
17h00 DANIEL BOONE
« Rendez-moi mon fils ».
18h00 ACTUALITÉS 24
19h30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Yvon Dufour, Olivette Thibault, Louise Portal, Jean Lelièvre, Paul Gauthier et Jean-Louis Roux. Lucien a des ennuis avec l'impôt qui lui réclame $300. Après une nuit très agitée, il part en disant « Aux grands problèmes, les grands moyens! ». Pendant son absence, un hold-up a lieu à la bijouterie du coin... Réal.: Rolland Guay.
20h00 SPRINT
Émission questionnaire portant sur le sport amateur et l'Olympisme. Animateur: Normand Harvey. Scripteur et recherchiste: Pierre Duceppe. Réal.: Thérèse Patry. Thème: « 1904 - St-Louis ».
20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Louise Forestier. Au programme: « La Douce ». « Les Montréalais », « Parle-moé pus d'Matane », « Le P'tit Dérangement ». « La Lettre » « Le Tango de l'Orénoque » et « Le Reel à Ti-Guy ». Direction musicale: Jacques Perron, pianiste, et Claude Lafrance, guitariste. Réal.: Pierre Desjardins.
21h00 LE FOOTBALL PROFESSIONNEL CANADIEN
Les Alouettes de Montréal rencontrent les Stampeders de Calgary au McMahon Stadium de Calgary. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Jacques Décarie. Commentateur à la mi-temps: Serge Arsenault. Invité: Pierre Dumont. Statisticien: Jean-Paul Chartrand. Réal.: Jacques Viau.
23h30 TÉLÉJOURNAL
23h45 NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO
24h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Serge Turgeon, Manon Bernard, Roland D'Amour, Colette Courtois, Gilles Normand, France Desjarlais, Robert Rivard, Andrée St-Laurent et la petite Sophie Desjarlais. Andrée signe un bail sans l'approbation d'Hector qui est furieux. A Mascouche, un détective fait enquête sur l'histoire du squelette trouvé à la ferme de Guillaume. Au club athlétique, la mère de Ti-Bé arrive en compagnie d'un détective de la Cour juvénile... Réal.: Yvon Trudel.
24h30 CINÉMA
Qu'as-tu fait à la guerre papa? Comédie burlesque réalisée par Blake Edwards, avec James Coburn, Dick Shawn et Sergio Fantoni. Pendant la campagne de Sicile, en 1943, une compagnie américaine doit s'emparer de la petite ville de Valerno. L'officier italien qui commande la garnison consent à se rendre sans coup férir pourvu que les Américains permettent la célébration d'un festival déjà organisé (USA 66).

mercredi 25 septembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« La Perte du Tal ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Les Détours de Centour ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Un nouvel examen de la fréquence de l'entraînement. Participation de Lise.
10h00 YOU-HOU
Invitation aux tout-petits à découvrir leur corps par différentes formes de jeux. Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. « Les Pieds ».
10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
De petits animaux habitant les bords d'une rivière. Rodrigue (un rat blanc), Émile (un hamster) et Cochon d'Inde explorent le monde. « L'Oeuf volé ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
11h30 TANG
En vedette: Valéry Inkijinoff, Xavier Gélin, Annie Kerina et Jacques Galipeau. Textes: Jacques Faurie. « La Chute ». Tang veut faire croire à Kioo qu'elle est folle. Excédée, Kioo finit par signer un contrat de vente. André décide qu'il n'y a qu'un moyen de protéger Kioo, c'est de l'épouser. Réal.: André Michel.
12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. « Une drôle d'interdiction ». Malgré les accusations qui pèsent sur son compte, De Brucy refuse de parler afin de ne pas compromettre Perrot. Pour tirer l'affaire au clair, d'Iberville trouve une solution. Le coupable se contente d'avouer qu'il a en sa possession la preuve irréfutable que le gouverneur général trafique avec les marchandises de la Couronne.
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Nicole Aubry.
14h30 CINÉMA ●
L'Acrobate. Film comique réalisé par Jean Boyer, avec Fernandel, Jean Tissier et Paulette Berger. Suivant l'exemple d'un client amnésique, protégé par la police même s'il n'a pas payé sa note, un maître d'hôtel se fait passer pour fou. Le jeu réussit au delà de ses désirs (Fr. 42).
16h00 BOBINO
16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. « Penaud, maître farceur ». Réal.: Michel Gréco.
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
« Pichudo, le mustang » (2e).
18h00 ACTUALITÉS 24
18h00 LE COMPORTEMENT ANIMAL
« Les Éléphants d'Afrique ». L'éléphant, symbole de sagesse, de stabilité, est pourtant en conflit biologique avec l'homme, particulièrement en Afrique. Est-il condamné? C'est une question que se posent les zoologistes aussi bien que les écologistes. Commentateur: Ronald France.
19h30 CONSOMMATEURS AVERTIS
Émission destinée à protéger le consommateur en le renseignant sur la qualité des produits que la société de consommation l'incite à se procurer. Animateur: Simon Durivage. Interviewer : André Ménard. Recherches: André Gascon et Francine Le Marbre. Réal.: André Groulx.
20h00 AIRPORT
Drame écrit et réalisé par George Seaton, d'après le roman d'Arthur Hailey, mettant en vedette Burt Lancaster, Dean Martin, Jean Seberg, Jacqueline Bisset et Helen Hayes. En se posant à l'aéroport de Cleveland, un avion s'embourbe dans la neige accumulée par une tempête, bloquant ainsi l'une des pistes. Malgré la température inclémente, un Boeing 707 s'envole pour l'Europe. L'un des passagers transporte une bombe dans l'intention de se suicider pour faire profiter sa femme d'une forte prime d'assurance (USA 69).
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA
Le Nid des gentilshommes. Étude de mœurs réalisée par Andrei Mikhalkov Kontchalvisky, avec Liza Trina et Irina Kouptchevko. Après plusieurs années d'absence hors de son pays, un gentilhomme revient dans sa Russie. Il pense oublier son mariage malheureux en consacrant toutes ses énergies à sa terre natale (Russe 70).

Première de Monsieur B

Monsieur B, c'est le titre de la nouvelle série d'émissions de variétés qu'animera Jacques Boulanger dans le cadre des **Beaux Dimanches**, à la télévision de Radio-Canada. Trois fois le mois, **Monsieur B** nous présentera des spectacouleurs qui mettront en vedette les étoiles du music-hall canadien et international.

Le dimanche 22 septembre à 19 h 30, **Monsieur B** animera la première émission de cette série de variétés. À cette occasion, il sera entouré d'Emmanuelle, Chantal Pary, Diane Juster et Donald Lautrec.

Tous les téléspectateurs de Radio-Canada se réjouiront de revoir au petit écran la chanteuse Chantal Pary qui a accepté l'invitation de **Monsieur B** pour faire sa rentrée. Cette grande interprète de la chanson populaire chantera *Comme une étoile* et *Vivre*, version française d'un succès des Bee Gees.

Cette émission de variétés marquera aussi la rentrée du chanteur populaire Donald Lautrec qui interprétera son grand succès *Cabine 2, Motel Jenny Rock* et *Bougaloo Baby*. En duo avec **Monsieur B**, Donald Lautrec chantera *Le soleil est parti*.

Monsieur B présentera aussi un numéro instrumental qui mettra en vedette les trois chefs d'orchestre attitrés de cette série: Stéphane Venne, Yves Lapierre et Michel Brouillette. Ce numéro sera une fantaisie inspirée d'airs à succès de quatre de nos meilleurs auteurs-compositeurs: Leclerc, Vigneault, Lévesque et Charlebois.

À tout seigneur tout honneur, Jacques Boulanger créera à son émission une chanson de Stéphane Venne intitulée **Monsieur B** et il interprétera également la version française d'une chanson espagnole intitulée *Eres tu, C'est toi*.

Textes de Serge Grenier. Chef d'orchestre: Michel Brouillette.

Emmanuelle



Diane Juster



Chantal Pary



Donald Lautrec



8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT ●
Théâtre de marionnettes. « Pépinot Bill au Far West » (3e de 4).

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animés.

10h00 TÉLÉCHROME
Décorateur: Nicolas Sollogoub. Maquillage: Jacques Lafleur. Costumes: Solange Legendre. Animateur: Paul Buissonneau. Réal.: James Dormeyer.

11h00 POLY EN TUNISIE
Avec Christophe Grimbert. Textes: Cécile Aubry. Réal.: Claude Boissol. La police continue son enquête sur le vol de la paie. Nathalie, Victor et Mustapha cachent la médaille en attendant de trouver les coupables. Théo et le convoyeur sont à l'infirmerie; quand Théo sort, Poly le mord. La police soupçonnant tout le monde, les ouvriers se révoltent. Il faut trouver rapidement les coupables (3e).

11h30 LASSIE
« La Survie ». Lassie et le garde forestier patrouillent en hélicoptère les hauts sommets de Rocky Mountain. Le pilote et le garde sont blessés quand leur appareil s'écrase. Lassie échappe au danger. Les survivants étant sortis de l'appareil, Lassie descend jusqu'à une clairière où un sauveteur l'aperçoit.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Dernière de 6 émissions enregistrées aux « Jeux du Québec ». Soccer. Commentateur: Jean-Maurice Bailly. Analyste: Antoine Craan. Réal.: Jean-Claude Houde.

13h00 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques: Pierre Murphy. Réal.: Jacques Viau.

15h30 ÉCHOS DU SPORT

16h00 BAGATELLE
Dessins animés. « Caliméro guitariste ». « Pouf et Riqui »: « Le Monstre dément de Muini-Mula », « Le Colporteur, émetteur, récepteur ». « L'Agent Sans-secret ». « La Fourmi atomique ». « Bugs Bunny »: « Hurdy Gurdy Hare ». « Bolek et Lolek »: « La Chasse ». « Jeux ». « La Pomme ».

17h00 SPORTHÈQUE
De Winnipeg, le Championnat canadien d'athlétisme (2e). Les faits saillants de cette rencontre d'athlétisme qui a eu lieu les 27 et 28 août. Commentateur: Richard Garneau. Réal.: Louise B.-Tardif.

18h00 DÉCLIC
Spectacle de mime. En vedette: Pat Keysell, Tony Hart et Ben Benison. « La Lumière ».

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 FILMS
« Jump Rope ». Film réalisé par Robert Primes. Images de fillettes dansant à la corde.

19h00 ARSÈNE LUPIN
Avec Georges Descrières, Yvon Bouchard, Nadine Alari et Daniel Gélin. Réal.: Jean-Pierre Decourt. « Le Coffre-fort de madame Imbert ». Témoin d'une escroquerie à l'endroit d'un aveugle, Lupin s'emploie à donner une leçon d'honnêteté à la responsable de cet acte: une certaine madame Imbert.

20h00 NOUS, LES COMIQUES ●
Une nuit à Casablanca. Comédie réalisée par Archie Mayo, avec les Marx Brothers. À Casablanca, durant la dernière guerre, les espions allemands s'introduisent dans les caves d'un hôtel pour y voler un trésor caché appartenant à la France. En quelques jours, trois directeurs de l'établissement sont assassinés. Un quatrième, assisté de deux employés, parviendra, après de multiples péripéties, à rattraper les bandits qui s'apprêtaient à filer à bord d'un avion à destination de l'Amérique du Sud (USA 45). Invité: Paul Buissonneau. Présentateur: Jacques Houde.

22h00 VERS L'AN 2000
« Le Vieillissement: à la recherche de la Fontaine de Jouvence ». Peut-être, vers l'an 2000, aurons-nous trouvé la cure miracle pouvant contrer le phénomène du vieillissement. Certains savants commencent a penser que la mort n'est pas naturelle. Il faudra bientôt repenser la vie en fonction de cette nouvelle dimension. Narrateur: Roland Chenail. Réal.: Jean Boisvert.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
Les Oiseaux. Drame d'horreur réalisé par Alfred Hitchcock avec « Tippi » Hedren, Rod Taylor et Jessica Tandy, d'après la nouvelle de Daphné du Maurier. À San Francisco, une jeune fille est attaquée et blessée par un goéland. Plus tard, un grand nombre d'oiseaux s'en prennent sauvagement à un groupe d'enfants (USA 63).

dimanche 22 septembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 GRAINE D'ORTIE
Feuilleton d'après le roman de Paul Wagner, réalisé par Yves Allégret, avec Yves Coudray et Douchka. 4e: Les Maillard ont déjà adopté un enfant, Guy, pour qui ils ont une admiration excessive. Ce dernier, jaloux de Paul, refuse de partager sa chambre avec lui...

10h00 UNE FLEUR M'A DIT
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. Thème: « Grandir ». Réalisation: Réal Gagné.

10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Célébrant: l'abbé André Beauchamp. Direction musicale: Marie Bernard. Animateur: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.

11h00 RENCONTRES
Entrevues avec des personnalités préoccupées par les problèmes spirituels de notre temps. Aujourd'hui: Aimé Hamann, psychologue. Hamann a d'abord fait des études à New York et à Paris. Il a ensuite élargi son champ d'activité en travaillant à Bethel, à Essalem et finalement à l'Institut bioénergétique de Lowell, Mass. Spécialiste en psychologie bioénergétique, il livre à Marcel Brisebois certains résultats. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

11h30 CONCERTO
Walter Joachim, violoncelliste, joue la Sinfonia seconda concertata en ré majeur d'A. Scarlatti, et le Concerto pour violoncelle en ré majeur de Tartini. Orchestre de Radio-Canada, sous la direction de Raymond Dessaint. Présentateur: Raymond Charette. Réal.: Yves Courville.

12h00 LE FOOTBALL AMÉRICAIN
Les Dolphins de Miami rencontrent les Buffalo Bills, au Rich Stadium de Buffalo. Commentateur: Raymond Lebrun. Analyste: Jean Séguin. Réal.: Jacques Viau.

14h30 ÉCHOS DU SPORT

15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: « Une paroisse agricole au Nouveau-Brunswick: St-François-de-Madawaska ». Commentateur: Charles Dussault. Chronique horticole. Commentaires sur l'actualité agricole, avec Gustave Larocque. La culture de serre en Europe. La récolte des bleuets au Saguenay. Commentateurs: Jean-Guy Roy, Germain Lefebvre, Gustave Larocque et André Laprise. Animateur: Charles Dussault. Réal.: Claude Jobin, André Desbiens, Jean Charbonneau et Jean-Guy Landry.

16h00 D'HIER A DEMAIN
« Au pays des visages ». Documentaire réalisé par Frédéric Rossif. Voix de Martine Sarcey et de Pierre Vaneck. Gisèle Freund parle de ce que cachent ou révèlent les apparences des visages célèbres qu'elle a photographiés: Matisse, Gide, Valéry, Breton, Woolf, Shaw, Cocteau, Michaud Joyce, Montherlant, Roland, Aragon, Triolet, Elliott, Eluard, Claudel, Mauriac, Forgue, Colette, Sartre, Pasternak, Brecht, Malraux.

17h00 5 D
Information socio-religieuse: Le Congrès mondial de la population, tenu à Bucarest du 19 au 29 août. Reporter: Louis Dumas. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. Réal.: Fernand Ippersiel, Roger Barbeau, Roger Leclerc et Gilles Derome (coord.).

18h00 POLITIQUE ATOUT
Jean Ducharme reçoit une personnalité de la scène politique. Réal.: Jean-Maurice Laporte.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 FILM
« Bigorno parachutiste ». Pour impressionner une couturière de parachutes, Bigorno consent à faire l'essai de son œuvre.

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman inspiré du livre autobiographique de Claude Jasmin. On fait toute une histoire autour d'une poule achetée par Gertrude au marché Jean-Talon. Clément est chargé de tuer la poule mais... Marie-Paule ne veut pas en entendre parler. On fait la connaissance des voisins des Germain: une famille d'Italiens, les Palangelo, et Mme O'Leary, une Irlandaise à la tête rousse.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B. Jacques Boulanger reçoit Chantal Pary, Emmanuelle, Donald Lautrec et Diane Juster. Emmanuelle: « On y arrivera », « Je t'aime tout le temps » et en duo avec Jacques Boulanger « Le Reel facile ». Chantal Pary: « Vivre » et « Comme une étoile ». Donald Lautrec: « Cabine 2, Motel Jenny Rock » et « Bougaloo Baby ». Diane Juster: « Ce matin ». Jacques Boulanger chante « Monsieur B » (Stéphane Venne), et « Eres tu » (chanson espagnole). Chorégraphie: Michel Conte. Direction musicale: Michel Brouillette. Réal.: Maurice Dubois.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Rois maudits. Série historique en six épisodes d'après Maurice Druon. Avec Jean Piat, Hélène Duc, Gilles Behat, Benoist Brione, Jean-Deschamps, Monique Lejeune, José-Maria Flotats et Henri Virlojeux. 4e: « La Loi des mâles ». Philippe V le Long aidé par sa tante Mahaut, dont il ne tardera pas à s'écarter pour agir seul, se révèle grand stratège et se fait nommer régent du royaume. Cependant, Clémence, prostrée dans son deuil, est devenue la « Reine blanche ». Elle met au monde un enfant de Louis le Hutin, qui prend le nom de Jean 1er le Posthume. Réal.: Claude Barma.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 DU SIMPLE AU MULTIPLE
« Les Vivres ». Habitudes de nutrition au Québec.

23h30 CINÉ-CLUB
La Nuit. Drame psychologique réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Jeanne Moreau, Marcello Mastroianni, Monica Vitty et Bernard Wicky. Un couple visite un ami malade à l'hôpital. Cette visite à un mourant est l'occasion pour le couple de s'interroger sur la qualité de leur amour après dix ans de mariage (Fr.-it. 60).

lundi 23 septembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
Début.
Le français oral pour les enfants de pré-scolaire et de 1re année. Aventures de Picabo et Kalinelle, deux minuscules habitants de la planète Oralie, et de leur ami terrien Francolin. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. « L'Arrivée ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Début.
Le français oral pour les élèves de l'élémentaire II. Aventures d'une famille aux prises avec des génies espiègles, Grammos, Verbo et Centour ayant pour camarades Alpha, Omega, Hiatus, Galopet et Mémo. En vedette: Madeleine Sicotte, Camille Ducharme, Ghislain Tremblay, Roland Chenail, Julien Genay, Serge L'Italien, André Montmorency, Yves Massicotte et Jean-Maurice Gélinas. Réal.: Jacques Cholette, Normand Nicol et Pierre Bélisle. Producteur délégué: Guy Leduc. Production: Radio-Québec. « Centour s'enfuit ».

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». Un retour sur la calorie. Participation de Lise.

10h00 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. « Les Chiboukis sont de raison ».

10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr.

10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
Animatrice: Claudette Lambert. Réal. à Trois-Rivières: André Houde.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE

11h30 MINOS 5
Aventures d'hommes-grenouilles, de chercheurs et d'expérimentateurs qui parcourent les côtes australiennes à bord d'un bateau. Avec Ihab Nafa et Joe James. « Slipway ». L'équipage attend l'arrivée d'une certaine Diana Parker qui doit remplacer temporairement Elisabeth. Les agissements de la nouvelle venue sont un peu bizarres.

12h00 CHER ONCLE BILL
En vedette: Brian Keith, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. « Premier amour, premier chagrin ».

12h30 LES COQUELUCHES
Des Galeries d'Anjou, jeux et variétés. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Sketches: Jacqueline Barrette. Invités: Jean-Lou Chauby, Richard Huet et Jenny Rock. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Colette Devlin.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Magazine féminin. Animatrice: Aline Desjardins.

14h30 CINÉMA
Amougies et Laperoussay. Film réalisé par Jean-Noël Roy et Jérôme Laperoussay, avec les Pink Floyd, les Pretty Things, les Nice, Frank Zappa, les Soft Machine. Festival de musique pop organisé par une compagnie de disques et par la revue « Actuel », et réalisé dans le petit village d'Amougies, en Belgique.

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante.

16h30 LES ÉGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.

17h00 DAKTARI
En vedette: Marshall Thompson. « Judy et le prestidigitateur ».

18h00 ACTUALITÉS 24

19h00 MOSAIQUE MANITOBAINE.
3e partie

19h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. « Le plus beau bébé de Saint-Granit ». Un concours du plus bel enfant de Saint-Granit met à dos la grande amitié des Caillou et des Laroche, au grand dam d'Agathe et de Boum Boum.

20h00 LES FORGES DE SAINT-MAURICE
Téléroman de Guy Dufresne. Avec François Tassé, Pascal Rollin, Colette Courtois, Élisabeth Lesieur, Jean Leclerc, Yves Létourneau, Benoit Girard, France Berger et Serge Bassac. Réal.: Richard Martin.

20h30 MONT-JOYE
Téléroman de Réginald Boisvert. Avec Ian Ireland, Andrée Boucher, Françoise Faucher, Guy Provost, Stéphanie Kinne, Monique Chentrier et Ovila Légaré. Aurèle Gratton rend une visite à Irène. Ils discutent très ouvertement de son retour vers Gaétan qu'elle avait quitté deux mois plus tôt. Étant dans le coin, il en profite pour visiter Denise. Réal.: Guy Hoffmann.

21h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

21h30 TOMA
Aventures policières mettant en vedette un agent new-yorkais. En vedette: Tony Musante.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 APPELEZ-MOI LISE
Lise Payette, en compagnie de Jacques Fauteux, accueille des personnalités. Musique: François Cousineau. Coordonnateur: Pierre Monette. Réal.: Suzanne Mercure et Jean-Paul Leclerc.

24h00 TÉLÉ-MYSTÈRES ●

ENTRE NOUS

"Souris, tu m'inquiètes": ou le rôle de la mère et de l'épouse est-il dépassé?

Les quatre films, "EN TANT QUE FEMMES" ont été faits par des femmes pour des femmes dans le but de leur permettre de s'identifier et de se solidariser pour déboucher à la participation. Ces films redéfinissent le rôle de la femme collectivement, individuellement et socialement... Collectivement en brisant son isolement à la maison, individuellement en lui permettant une prise de conscience et une acceptation d'elle-même, socialement en lui redonnant la chance et les moyens d'être efficace dans notre société.

Francine, l'héroïne du film, "SOURIS, TU M'INQUIETES" de Aimée Danis, est une femme de classe moyenne, mère de trois beaux enfants, épouse comblée. Elle n'a aucun problème apparent. Son malaise provient d'un manque d'identité, d'un vide. Par son mariage elle a sacrifié ses aspirations, ses ambitions de jeune fille et toute existence individuelle. Son rôle actuel se confine à l'entretien de la maison, au bonheur et au service de son mari et de ses enfants. La recherche de son identité propre prendra peu à peu la forme d'une véritable enquête. Elle essaie de se définir parmi les mères célibataires, une divorcée (Pierrette), sa belle-mère, le patron de son mari enfin en cherchant un emploi. Ne pouvant compter sur la solidarité de ses proches, ayant échoué à s'intégrer au monde du travail, elle réalise que la seule solution à son malaise est de se retrouver seule, face à elle-même. Elle ose donc un geste extrême. Nous la voyons prendre l'avion sans prévenir sa famille.

LA FAÇON DONT FRANCINE SE PERÇOIT

FRANCINE MERE: ses enfants la jugent agréable et belle mais de moindre importance que leur père. C'est celle qui fait des gaffes, qui crie, mais reste chaleureuse.

FRANCINE EPOUSE: son mari la trouve bonne mère de famille et excellente ménagère. Il aime avoir une femme à la maison pour que son souper soit prêt et que tout soit en ordre. Il ne l'encourage donc pas à chercher du travail. Elle est aussi une parfaite décoration pour les soupers d'affaires. Il voudrait même régler l'image qu'elle doit présenter. Il ne la perçoit pas comme un individu ayant une existence propre. Elle est à son service et il prend les décisions importantes même celles qui la concernent.

FRANCINE FACE AUX FEMMES : l'écoute d'une émission radiophonique permet à Francine de réaliser que la mère célibataire ne se culpabilise point. Malgré leurs problèmes, elles sont satisfaites car elles ont de bonnes relations avec leurs enfants et jouissent d'une autonomie et solidarité enviables.

Pierrette, la belle-soeur de Francine, est divorcée depuis deux ans. Après quinze ans de mariage, elle s'est complètement renouvelée. Maintenant elle prend ses propres responsabilités et fait les choses qu'elle aime. Elle admet qu'un homme à la maison lui manque mais, dit-elle, "pas à n'importe prix".

La belle-mère de Francine valorise la femme dans son rôle traditionnel même si on y sacrifie ses rêves. Francine est une femme idéale à ses yeux.

FRANCINE FACE A LA SOCIETE: les voisines ne peuvent en rien enrichir la vie de Francine. Les sujets de conversation sont toujours les mêmes: enfants, cuisine, le ménage, etc. Dans sa recherche d'un travail, elle retrouve les mêmes exigences qu'à la maison: soumission, efficacité, bonne apparence. On reconnaît difficilement à une mère de famille sa contribution à la société. Nous n'avons qu'à lire ces clichés:

– "Les femmes sont bien mieux à la maison.

– Un mariage, ça se raccommode... c'est le rôle de la femme.

– Mets une robe plus sexy... tandis que t'es jeune."

Ces clichés reflètent quand même l'attitude générale de notre société envers les femmes.

NOS RÉACTIONS EN TANT QUE FEMMES:

En général, nous nous sommes toutes reconnues quelque part dans "SOURIS, TU M'INQUIETES". Chez certaines, ce film déclencha une prise de conscience longuement refoulée. Un lien de solidarité s'est formé. Des femmes de tout âge ont participé à des discussions où chacune partageait leurs expérience. Certaines femmes ont trouvé difficile d'admettre le malaise de Francine face à une situation sans problème majeur. D'autres ont regretté le manque de possibilités de leur époque quant au rôle de la femme. Certaines jeunes femmes ont fait ressortir qu'il y aurait avantage à démystifier le rôle du garçon et celui de la fille dans l'éducation. Les films "En tant que femmes" ne laissent personne indifférent. Malgré les divers points de vue, les participants se sont sensibilisés à la condition de la femme. Il serait bon que les femmes du Manitoba assument la suite...

Claudine Bergeron
et Monique Dewson

VOUS AVEZ LE DERNIER MOT...

• Qui l'aura? Les parents de l'école Taché ou... les autres???

• Réflexion sur un article pour la semaine dernière en première page, intitulé: "Une invitation à l'ordre et au bon sens".

"Les fouines sont entrées dans le poulailler, ont dérangé les poules, ce qui a fait sauter le coq !"

La femme manitobaine est une timide qui ne s'exprime pas

Ce sont en ces termes que nous définissait France Brunelle de Montréal, lors de son passage au Manitoba il y a quelques mois. Responsable à L'Office National du Film de la distribution de la série de quatre réalisations sous le titre: "En tant que femmes", France voulait-elle nous faire sortir de nos gonds ou tout simplement nous faire dire en dehors de NOS MURS DE CUISINE, ce que nous pensons, nous les femmes de l'Ouest? Deux semaines plus tard nous lui avons répondu. Le 17 juin, C.B.W.F.T. présentait un film, la réalisation signée: Michel-Claude Lavoie. Si le scénario est simple, il est franc et direct. Les femmes chez-nous ont-elles besoin de brûler leur "soutien-gorge" pour attirer l'attention? Ont-elles atteint le niveau où elles se permettent de dire des CHOSES sans pudeur, sans tabou! Sans crises de nerfs, sans peur? N'ayez crainte, elles le pensent, elles le disent. Dans ce film, plusieurs questions qualifiées de "osées" par certains ont été répondu sans détour par nos FEMMES TIMIDES (supposées l'être !).

L'image vaut plus que des mots... Et nous en "Tant que Femmes" on s'est regardé, on s'est vu !... Mais vous messieurs... regardez-nous, entendez-nous le mardi 24 septembre, à 19h00 (7h00 p.m.). C.B.W.F.T. repassera ce film pour ceux qui n'ont pas eu la chance de le voir. Peut-être reconnaîtrez-vous votre épouse, votre mère, votre fille, disant aux autres ce qu'elle voudrait que vous sachiez !

Le féministe est un choix difficile, comme il l'est d'être seule.

La femme, qu'elle soit épouse, mère, avocate ou autre, lui faut le "COMPLEMENT" pour vraiment être épanouie et sereine. Et à mon avis si elle est BIEN DANS SA PEAU, c'est vous "Cher homme" qui savez lui donner l'amour énergique et positif dont elle a besoin.

Eve

P.S. La page "Entre-nous" accepte avec plaisir tous les commentaires masculins !...

suite de la page 2

NOTRE ESTIME ET GRATITUDE

Le constant et universel partage des responsabilités épiscopales dont j'ai bénéficié depuis dix ans auprès de Monseigneur Baudoux m'a sans doute familiarisé quelque peu avec le vaste champ d'activités ecclésiales qui s'ouvre devant moi. De fait, l'offre de participer à la Vigne du Seigneur s'adresse à nous tous, prêtres, laïcs, communautés religieuses et hommes de bonne volonté. Et c'est avec grande joie que l'Evêque accueille ou reconnaît les meilleures énergies spirituelles chez les catéchètes, les apôtres laïcs, jeunes ou adultes, les malades unis au Christ sur la Croix, les contemplatifs et chez toute personne d'espérance insérée dans les services de la société contemporaine.

Dès mai dernier, Monseigneur Baudoux et moi avions résolu d'offrir aux prêtres et aux communautés religieuses le volume ci-inclus sur le ministère presbytéral "Tous responsables dans l'Eglise?". Vous y goûterez les réflexions sur le partage des responsabilités par les laïcs, aussi bien que sur la place du ministère spécifique et irremplaçable du prêtre dans l'Eglise.

L'action de grâce qui m'habite en ce dixième anniversaire d'épiscopat se prolonge donc en espérance comme archevêque pour une vie d'Eglise contemporaine. Demandons ensemble au Seigneur que je sache signifier au milieu de vous et pour vous tous le Christ qui est Bon Pasteur, Maître et Serviteur.

Nous apprécions hautement que Monseigneur Baudoux veuille demeurer au milieu de nous, se rendre disponible au service du diocèse et habiter l'Archevêché. Confiant en ce temoignage nouveau, c'est avec admiration filiale qu'au nom de tous les diocésains je désire l'assurer de notre reconnaissance, de nos ferventes prières et aussi d'une place de choix dans nos coeurs.

Antoine Hacault
archevêque de Saint-Boniface.

DENIS LA BOSSIERE



Né à St-Boniface, Denis La Bossière compléta ses études primaires ici même. Il obtint son Baccalauréat ès Arts de l'Université du Manitoba et s'inscrivait par la suite à la faculté du Droit. Après un stage d'études à Montréal, il en revint en 1973.

C'est en juin 1974 qu'il fut admis au barreau Manitobain. Dès lors, il poursuit la pratique du Droit avec l'étude Marcoux, Bétournay et Guay.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Ventres de porc en février 1975:	58$57	plus	3$32
Porcs sur pied en octobre:	32$65	moins	2$35
Boeufs sur pied en octobre:	38$95	moins	1$70

LES SCANDALES AGRICOLES

Il y a plusieurs semaines, les cultivateurs européens protestaient contre les difficultés d'écoulement des viandes de boucherie à la suite de la panique et de l'abattage d'une quantité énorme de porcs en raison d'épidémie dans l'élevage porcin.

Quelques semaines après, c'était en France que les manifestations se faisaient les plus violentes et cette fois, en raison de l'encombrement des marchés de fruits et légumes.

Lors de ces manifestations agricoles, les cultivateurs avaient bloqué les autoroutes avec leurs machines agricoles, déversé des tonnes de fruits et de légumes sur les propriétés des responsables des différents bureaux de commercialisation, et même égorgé par centaines des porcs et des bovins aux yeux du grand public pour protester contre l'état de chose et l'incurie des pouvoirs gouvernementaux devant les problèmes des cultivateurs de ce que l'on nomme L'Europe verte.

Plus près de nous, le scandale des oeufs a, par la publicité qu'il a reçue et les fausses informations qui se glissaient parmi la vérité, déclenché des polémiques entre Mme Beryl Plumptre, présidente du bureau de surveillance des prix, et M. Eugène Whelan, ministre fédéral de l'agriculture.

D'autre part, bien que le consommateur soit rarement dupe à longue échéance d'une situation qui entraîne souvent pour lui une élévation du coût de la vie, il est regrettable de monter en épingles des faits qui, lorsqu'ils sont jugés dans leur contexte, n'ont plus l'importance que fait raisonner en nous les chiffres énumérés en millions; pourquoi ne pas donner le résultat des pertes d'oeufs en onces, on obtiendrait un chiffre encore 4 fois plus gros.

Au lieu de cette publicité tapageuse orientée politiquement, il serait préférable de parler de choses plus graves encore.

L'an dernier, la grève du rail a paralysé le transport des céréales faisant perdre aux producteurs, donc à la nation, des millions de dollars.

Cette année, la grève des manutentionnaires du grain, des pilotes fluviaux, etc. etc. est en train d'appauvrir notre pays plus que l'on ne croit. Les argents consacrés à la dernière élection fédérale seront bien peu en comparaison de ce que coûtera l'arrêt de travail dans l'industrie du grain s'il se prolonge moindrement.

A date, plus de 20 millions de dollars sont déjà perdus et la réputation du Canada est fortement mise en doute comme le prouve le geste des acheteurs internationaux qui se détournent du marché canadien.

Si l'information offerte au public n'est pas l'expression de la vérité, c'est-à-dire la présentation d'un événement dans son contexte, nous aurons chez nous des manifestations semblables à celles qui avaient lieu dernièrement en Europe.

L'U.P.A., l'union des producteurs agricoles au Québec, vient de tenir son congrès et des faits comme ceux-ci ont été mis en lumière:

En septembre 1973, le prix moyen des vaches pour l'abattoir était de 25$ à 43$50, en septembre 1974, 15$ à 25$75, ce qui représente une baisse de 40% dans les catégories inférieures et de 60% pour les aliments à bestiaux et fourrages ont augmenté de 30%.

Des milliers de cultivateurs quittent l'agriculture, mais ceux qui ne veulent pas, ou ne peuvent pas quitter, pourraient avoir des réactions violentes contre ceux qui considèrent la classe agricole comme une bande d'imbéciles qui continueront de nourrir l'humanité parce qu'il en a toujours été ainsi.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Le marché a été très inégal pour les animaux de boucherie. La demande était moyenne pour les boeufs et leurs prix baissaient de 1$, l'ensemble manquant de qualité. Le prix des taures est resté stable et les vaches se sont mieux vendues. Aucun changement dans le commerce des animaux d'élevage et les prix restent stables.

LES PRIX ONT DONC CLÔTURÉ

Boeufs cat. A 1-2, de 51$ à 54$, quelques ventes à 54$50. Taures de plus de 800 livres cat. A 1-2, 46$ à 49$90. Vaches D 1-2, 23$ à 25$. Taureaux bons, 31$ à 32$. Le prix du porc variait de 56$90 à 58$40, clôturant à 57$10. Les prix des agneaux étaient stables, variant de 42$ à 48$ selon le poids.

En résumé: Le prix des animaux de boucherie clôturait généralement 1$ à la baisse. Très peu d'animaux d'élevage, les prix étaient donc à la hausse. Sur le marché des agneaux des hausses de 3$ comparativement à la semaine précédente.

Le nombre de boeufs de bonne qualité était restreint et leurs prix baissaient d'environ 1$. Les quelques taures se sont vendues à la hausse d'environ 50c, surtout vers la fin de la semaine. La vente des vaches a été difficile toute la semaine et les prix baissaient de 1$ à 1$50 du 100 livres. Le prix des taureaux est resté stable. Les agneaux se sont vendus cette semaine 3$ à la hausse.

REÇU CETTE SEMAINE

4,500 animaux de boucherie comparativement à 3,250 l'an dernier. 800 veaux comparé à 1,150 l'année précédente. 15,800 porcs contre 12,750 ainsi que 400 agneaux et moutons contre 375 l'an dernier. Le prix du porc a varié de 51$90 à 56$35 clôturant à 54$50. 641 porcs ont été exportés et les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 55 en Alberta, 24 en Saskatchewan, 516 au Manitoba et 510 en Ontario.

MINISTERE des TRANSPORTS

APPEL D'OFFRES

SOUMISSIONS SCELLÉES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Parc de Stationnement Public — Aéroport de Regina" seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg — le 9 octobre 1974, pour l'administration du parc de stationnement public, accommodant 315 voitures, Aéroport de Regina, Regina, Saskatchewan.

Une rencontre sera conduite, mercredi, le 25 septembre 1974, à 10 heures, dans la Salle de Conférence, 2e étage, Aérogare, Aéroport de Regina, au sujet de cet appel.

D.A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada.

Le Petit Coin

Hé! bonjour les amis!
Voilà, je suis de retour.
Il y a encore tellement de jeux à faire ensemble.
Vite, viens jouer!

Ricolo!









Choisis plusieurs belles feuilles d'automne, de différentes grandeurs, et place-les pour qu'elles sèchent dans un gros livre de téléphone. Attends quelques jours.

Quand elles sont plates et sèches, colle les feuilles sur du papier blanc. Sers-toi de papier collant que tu roules comme dans le croquis, et que tu places à deux ou trois endroits entre la feuille et le papier.

Maintenant, avec tes crayons de couleur, dessine des têtes, des bras et des jambes aux feuilles.

Si tu n'as pas la patience d'attendre que les feuilles sèchent, fais tes dessins d'abord, et ensuite, place papier et feuille dans le livre de téléphone.

Si tu veux un beau souvenir de l'automne, prend tes feuilles sèches, groupe-les sur une feuille blanche, colle-les avec le papier collant, et demande à ta maman de te donner un vieux cadre avec une vitre. De cette façon, tu auras un bouquet sur le mur tout l'hiver.

Vrai ou Faux

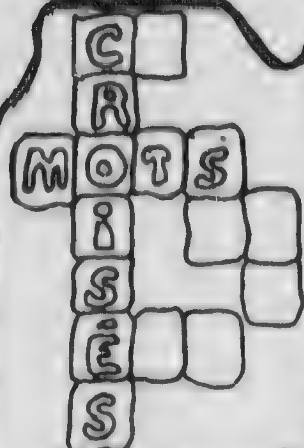
Une bonne réponse te donne des points. ADDITIONNE-LES!

+ de 45	30 À 45	– de 30
exceptionnel	bon	apprends tes leçons

1. L'automne commence le 18 septembre. — 8
2. En automne la Terre se rapproche du Soleil — 4
3. Les conifères ne perdent pas leurs aiguilles en automne — 7
4. Il n'y a aucun danger de pollution à brûler les feuilles — 5
5. On sème en automne — 5
6. Le fruit de l'érable se nomme gland — 4
7. Il y a des fleurs qui s'ouvrent en automne — 9
8. L'automne est la saison de la chasse — 2
9. Quand c'est l'automne au Canada c'est le printemps en Australie — 6
10. Tous les oiseaux s'en vont en automne — 5

Total: ______

1. Faux. Le 23 septembre
2. Faux. Elle s'en éloigne
3. Vrai
4. Faux
5. Faux. On laboure
6. Faux. Le gland est le fruit du chêne. Celui de l'érable est la samare.
7. Vrai. Certaines espèces: roses, les chrysantèmes
8. Vrai
9. Vrai
10. Faux

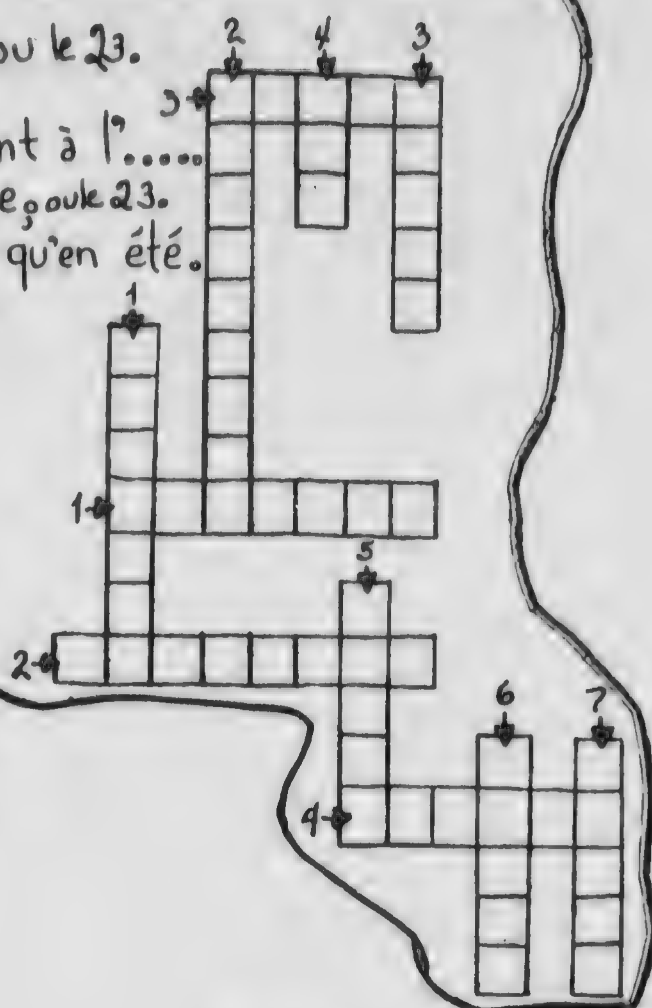


Vertical

1. Saison qui débute le 21 septembre, ou le 23.
2. Arbres qui gardent leurs feuilles.
3. En automne beaucoup d'enfants retournent à l'.....
4. Saison qui se termine le 21 septembre, ou le 23.
5. En automne les..... se font plus longues qu'en été.
6. Des ..... violents secouent les arbres.
7. Il .....en automne.

Horizontal

1. Animaux qui émigrent vers le sud.
2. Arbres qui perdent leurs feuilles.
3. Le gland en est le fruit.
4. En automne la terre s'éloigne du........

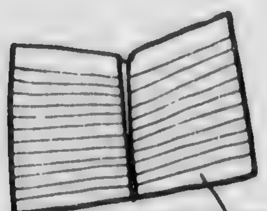


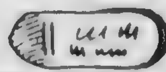
QUE ME FAUT-IL POUR LA RENTRÉE DES CLASSES ?

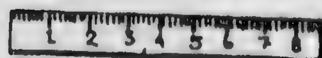


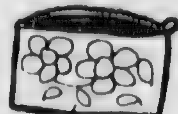














Pour suivre ce conseil précieux, tu dois compléter chaque lettre de l'affiche.

Mots croisés: Vertical: automne 2-conifères, 3- école, 4- été, 5- nuits, 6- vents 7- pleut
Horizontal: 1- oiseaux, 2- feuillus, 3-chêne, 4- soleil

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2155 Diane Furet, St-Claude, Man.
2156 Roland Simard, Ste-Anne, Man.
2157 Denise Lebrun, Ste-Anne, Man.
2158 Jocelyne Bazin, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
2159 Guy Furet, St-Claude, Man.
2160 Diane Damphouse, Letellier, Man.
2161 Norman Fillion, St-Jean-Baptiste, Man.
2162 Denise Poiron, Somerset, Man.
2163 Rose Poiron, Somerset, Man.
2164 Maurice Poiron, Somerset, Man.
2165 Georges Poiron, Somerset, Man.
2166 Richard Robidoux, Otterburne, Man.
2167 Henri Lagarde, St-Boniface, Man.
2168 Jo-Ann Trudel, St-Malo, Man.
2169 Mimi Lepage, Ste-Anne, Man.
2170 Pierrette Sherwood, LaSalle, Man.
2171 Monique Robert, Ste-Agathe, Man.
2172 Jocelyne Levesque, St-Jean-Baptiste, Man.
2173 Marc Huberdeau, St-Lazare, Man.
2174 Renald Roy, Otterburne, Man.
2175 Ida Cournoyer, Lorette, Man.
2176 Gérald Robert, Ste-Agathe, Man.
2177 Léonard Normand, St-Laurent, Man.
2178 Anita Bergeron, St-Eustache, Man.
2179 Théodore Leclair, St-Lazare, Man.
2180 Aimé Bazin, St-Claude, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 2030 — Odile Furet
C.P. 12
St-Claude, Man.

LE SERGENT AUX NOUVEAUX SOLDATS: "MAINTENANT, FERMEZ LA BOUCHE, RESPIREZ PAR LE NEZ ET COMPTEZ À HAUTE VOIX!"

Cher Bicolo,

Allô Bicolo, je t'aime beaucoup bicolo. J'espère que tu auras des belles vacances d'été. Moi je suis contente que l'été est arrivé car j'aime les fleurs. Je vais avoir beaucoup de plaisir à la plage. Mes cousins vont venir chez moi et nous allons faire un barbecue dehors. Ma maman a eu un bébé le 6 juin et il s'appelle Marc Daniel Joseph. J'ai passé mon grade trois et je vais aller au grade quatre.

Bonne Vacances!
Solange Fiola,
Ste. Anne, Man.,
ROA IRO

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postal: ____________
Ville: ____________
Age: ________ Grade: ________

NÉCROLOGIE

TARIF DES NÉCROLOGIES: 20 CENTS LA LIGNE — PHOTO EN PLUS: $4.00

Mme Henri LAPOINTE

Le samedi 24 août 1974, à l'hôpital de Morris, est décédée, à l'âge de 52 ans, et après une longue maladie endurée avec résignation, Mme Henri Lapointe (Fernande Gauthier), femme bien connue à Ste-Agathe et dans la région et mère d'une nombreuse famille. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Marc, Denis et Paul; cinq filles, Gisèle, Huguette, Line, Paulette et Lise, tous à la maison; quatre frères, Gérard Gauthier de St-Pierre, Albini de St-Norbert, Hubert et Benoit de St-Malo; cinq soeurs, Mmes Brigitte Boileau de Maillardville, C.-B., Claire Painchaud de Coquitlam, C.-B., Rose Délima Sabourin, de St-Malo, Irène Charest d'Edmonton, Alta., et Mlle Hermine Gauthier de New-Westminster, C.-B.

Les funérailles eurent lieu le mardi soir 27 août dans l'église de Ste-Agathe. Les prêtres concélébrants étaient MM. les abbés David Roy, curé, Deschênes et Svoboda. M. Paul-Emile Lagassé lut l'Epître. Les porteurs furent Maurice Gauthier, Gilles Sabourin, Maurice Gratton, Rhéal Gratton et Gérald Lapointe, neveux, et Paul-Emile Gauthier, un cousin. MM. Maurice Gauthier et Maurice Gratton firent la quête. L'inhumation eut lieu dans le lot familial du cimetière paroissial. Une foule nombreuse remplissait l'église, rendant ainsi un dernier hommage à celle qui fut aimée de tous.

REMERCIEMENTS

M. Henri Lapointe et ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur présence aux prières et aux funérailles, par offrandes de messes ou de fleurs, envois de cartes ou de toute autre façon. Un merci spécial aux servants, à l'organiste, Mme August Brémault, et à Mme Marie-Thérèse Fenez, au choeur de chant, ainsi qu'aux dames de la paroisse qui ont si gentiment servi un délicieux goûter après les funérailles. Merci aussi aux Docteurs Welch, de l'hôpital de Morris, Moigat et McLean de l'hôpital de St-Boniface pour leur appui.

PIERRETTE VAQUER

Le jeudi 12 septembre 1974, à l'hôpital St-Boniface, est décédée, à l'âge de 37 ans, Pierrette Vaquer de Paris, France. Elle laisse dans le deuil son père Clotaire Vaquer; sa mère Mme Julienne Lucenet; ses trois soeurs et beaux-frères, M. et Mme Francine Pépinot de Toulon, M. et Mme Horczientz de Strasbourg, France, et M. et Mme Maurice Jegues de St-Vital, Manitoba, ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux amies à Paris et l'Ile du Levant.

Les funérailles et prières se sont déroulées dans la chapelle du salon mortuaire Desjardins le 14 septembre, et la messe a été célébrée par l'abbé Raymond. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de St-Vital.

REMERCIEMENTS

Mme Paule Jegues et sa famille remercient les amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, de fleurs, assitance aux funérailles ou de toute autre façon.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- Marque faite au fer rouge sur l'épaule d'un criminel (pl).
2- Plante herbacée. dont les fleurs portent un éperon. -- Stratagème.
3- Fleuve de l'U.R.S.S. -- Récipient de cuisine servant à faire cuire les viandes.
4- Téléphérique le long duquel sont répartis des sièges. -- Démonstratif.
5- Symbole du tour. -- Eau - de - vie. -- Possessif.
6- Foyer. -- Lieront.
7- Grande ouverture. -- Organe qui secrète la bile.
8- Os plat, situé en avant de la cage thoracique. -- Sa majesté.
9- Fatigué. -- Formation végétale du nord de l'Eurasie.
10- Plante de la famille des composées. -- Tringle métallique.
11- Poids propre de l'emballage d'une marchandise. -- Qui secrète des sérosités.
12- Erigeais. -- Anciennement: Cette.

VERTICALEMENT

1- Propriété que possèdent certains corps de rester insubmersibles.
2- Indépendance. -- Relatif à l'anus.
3- Préposition. -- Rend la confiance.
4- Sondèrent. -- Unité monétaire bulgare.
5- Du verbe "rire". -- Crâne.
6- Arrosera, en parlant d'une terre. -- Tellement.
7- Clair, pur et calme. -- Matière lourde qui constituerait la partie centrale de la Terre (pl).
8- Rendre ininflammable.
9- Vase. -- Se dit des langues dérivées du latin (pl).
10- Voie urbaine. -- Pronom personnel. Assassine.
11- En matière de. -- Fruits des conifères. -- Armée.
12- Répandent çà et là. -- Se dit d'un endroit rempli de mines (fém).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	A	C	I	E	U	S	E	T	E	S
2	R	E	G	A	R	D	■	O	N	■	T	U
3	I	F	■	P	■	E	S	T	■	M	O	I
4	S	O	T	T	E	■	T	■	B	I	N	E
5	O	R	I	E	N	T	A	T	I	O	N	■
6	U	M	A	R	■	E	R	E	■	C	A	S
7	M	E	R	■	E	N	■	R	I	E	N	S
8	E	R	É	I	N	T	E	M	E	N	T	■
9	T	A	■	G	R	A	T	I	N	E	E	S
10	R	I	B	L	O	N	■	M	A	■	S	H
11	E	S	■	O	U	T	R	E	■	A	■	G
12	S	■	N	O	E	■	A	R	A	B	L	E

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés

262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7

Téléphone : 947-1671

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

tv-radio

LOUER VOTRE
PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

Service de T.V.

T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD
TELEVISION
CO. LTD.

"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
491, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
St-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André – 256-3340

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de
produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

BRANDON GULF



Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification – mise au point
changement d'huile – essence

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Surveillant de Caisses Populaires

LE MINISTERE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF, Caisses Populaires, requiert les services d'une personne qui, sous la surveillance du surveillant en chef, devra s'occuper d'un travail responsable en comptabilité tout en ayant charge de l'inspection, de la vérification et de la surveillance des Caisses Populaires. Elle devra renseigner les gérants de Caisse Populaire sur les méthodes de la tenue des livres et des exigences de la Loi des Caisses Populaires.

Le candidat doit posséder un diplôme en matriculation senior, avoir complété un cours reconnu en comptabilité et avoir une connaissance de l'administration des Caisses Populaires.

SALAIRE: $11,064 à $14,124 par année.

S'adresser par écrit, en mentionnant le no 1051, avant le 16 septembre 1974 à :

MANITOBA CIVIL SERVICE COMMISSION
Salle 154, Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba
R3C 0V8

transports

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.

Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN. Téléphone: 233-6327

divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

NORTH STAR
DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Salon Ducharme
& Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par
des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners,
réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

Tél. : 269-8160
CTC CARLSON TRAILER
CENTRE LTD.
ASSORTIMENT COMPLET
DE PIÈCES DE RECHANGE
Concessionnaire exclusif
TRAVELAIRE – JOYCO
SUNSET
2791, ROUTE PEMBINA
Winnipeg, Man.
R3T 2H5

on demande

ON DEMANDE
Réceptionniste bilingue pour bureau d'avocat

Heures:
de 9h a.m. à 5h p.m.

Marcoux, Betournay et Guay
500-211, av. Portage
Tél.: 942-5263

SECRÉTAIRE BILINGUE
Bureau de l'éducation Française
requis(e) par le
Ministère d'Éducation

SALAIRE:

FONCTIONS: La position de secrétaire pour le Coordonnateur du Bureau de l'Education Française comprend plusieurs responsabilités. Entre autres, composer et/ou dactylographier de la correspondance générale, des rapports, des comptes rendus et des tableaux, soit écrits à la main, soit au dictaphone. Est responsable de la répartition du travail aux autres secrétaires. Est responsable également d'établir et de maintenir un système de classement, de prendre des rendez-vous, de compiler les comptes de dépenses et d'organiser des réunions.

QUALIFICATIONS:

- 12e année
- Minimum de deux ans d'expérience dans un bureau
- La connaissance du français parlé et écrit est indispensable

Faire demande par écrit le ou avant le 24 septembre, en indiquant le no 1089, à:

The Manitoba Civil Service Commission
Salle 154, Edifice Législatif
Winnipeg, Manitoba
R3C 0V8

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES (PIL)

Le Programme d'initiatives locales contribuera encore cette année des fonds pour financer l'initiative des Canadiens désireux de créer de nouveaux emplois en période de chômage saisonnier dans leur localité.

Les formules de demandes sont disponibles à votre Centre de Main-d'oeuvre du Canada.

LES DEMANDES DEVRONT ETRE SOUMISES AU PLUS TARD LE 7 OCTOBRE 1974

Le Programme d'initiatives locales est un Programme fédéral de création d'emplois.



Centre de Main-d'œuvre du Canada | Canada Manpower Centre
Main-d'œuvre et Immigration | Manpower and Immigration
Robert Andras, Ministre | Robert Andras, Minister

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

ON DEMANDE

UN CONCIERGE

pour

le Club de Curling de St-Pierre

Fonction du 1er octobre 74 à la mi-avril 75.
Salaire à être négocié.
Le candidat doit être disponible pour assister à une clinique de fabricants de glace du 27 au 29 septembre
S'adresser avant le 20 septembre à :
M. EDMOND LABOSSIERE,
C.P. 41, St-Pierre, Manitoba, ou composer: 433-7223

LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS
Avis d'audience publique

Demande d'une hausse des taux
faite par Inter-City Gas Utilities Ltd.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le mardi 24 septembre 1974, à 10h de la matinée au Elks Hall, 51, rue Tupper Sud, Portage-la-Prairie, Manitoba, la Commission des Services Publics entendra la demande de Inter-City Gas Utilities Ltd. pour l'approbation d'une hausse des taux que la Compagnie demandera aux clients des régions desservies par la Compagnie en raison d'une hausse du coût du gaz fourni à la Compagnie par la TransCanada PipeLines Limited.

La hausse des taux suggérée pour les clients de la Division Centrale, facturée sur la base des barèmes du taux public, se chiffre à 5¢ du MPC par mois pour les 2 premiers MPC, et de 2.5¢ du MPC pour le reste du gaz utilisé dans un mois. La hausse suggérée aux clients spéciaux dans la Division de Dauphin est de 1¢ du MPC. Il est en plus suggéré que les taux aux clients de contrat spécial dans la Division Centrale et la Division de Dauphin soient augmentés de 2.5¢ du MPC et de 1¢ du MPC respectivement.

Le résultat des hausses suggérées, pour un client résidentiel typique utilisant 170 MPC par année, sera de $1.42 par année pour les clients dans la Division Centrale, et de 63¢ par année dans la Division de Dauphin.

Toute personne désirant témoigner sera entendue.

F.C. Tapley, secrétaire,
Commission des Services Publics,
Province du Manitoba

à louer

Garçonnière (bachelor suite). Entrée privée. Près autobus. Composer: 956-0170 après 6 heures.
25-287-25 C

Rue Kitson. Au sous-sol. Logis de 3 pièces avec cuisine meublée. $60.00. Composer: 247-9139.
25-295-25 C

Logis de 3 pièces. Libre immédiatement. $85.00. Composer: 233-4397.
25-289-JNO

Rue Horace. Une chambre à coucher meublée. Entrée privée. Stationnement. Libre: 1er octobre. Composer: 247-6407 après 4h30 p.m.
25-291-25 C

Norwood. Logis de 2 pièces. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Conviendrait à jeune fille qui travaille. Composer: 233-1717.
25-298-JNO.

Logis de 2 chambres dans maison privée. Convenable pour dame retirée ou qui travaille. Composer: 775-1439 après 7 heures.
24-286-JNO

Rue Aulneau. Appartement de 1 chambre à coucher. Place de stationnement. Cable de télévision. Electricité et eau incluses Libre: 1er octobre. Composer 247-6985.
16-198-JNO

Rue Taché. Appartement de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Réfrigérateur et cuisinière. Libre : 1er octobre. $140.00. Pour adultes. Composer: 256-2266.
23-269-JNO

Rue Dumoulin. Deux grands logis. Un de 4 pièces avec poêle et réfrigérateur, et un de 3 pièces meublée. Pour couple qui travaille. Composer: 943-9024.
25-294-JNO

Chambre sur la rue Horace. $40.00. Composer: 257-3340 le jour, et demandez Roger.
25293-25 C

Logis de 3 pièces sur la rue Ritchot. Pour dame ou jeune fille. Composer: 256-9036.
25-296-25 C

565, rue Des Meurons. Garçonnière. Poêle, réfrigérateur, entrée privée. Libre immédiatement. Composer: 269-4680.
22-256-JNO

Logis de 3 chambres à coucher. Salle de bain de 4 morceaux. Facilités de lavage Stationnement disponible. Bon service d'autobus. $175.00 par mois. Libre: 1er octobre. Appeler John: 334-2873.
24-285-25 C

141 Provencher. Espace de 640 pieds carrés au 2e étage. Idéal pour bureau. Composer : 233-3889.
16-197-JNO

294 Enfield Crescent. Appartement de 1 chambre à coucher. Libre: 1er octobre. Composer: 247-8103 après 5 heures.
23-271-JNO

avis

EN CE QUI CONCERNE la Succession de MAURICE CAMILLE ADAMS de son vivant de la Ville de Winnipeg (Communauté de St-Boniface) en la Province du Manitoba, Contremaître, décédé.

TOUTES réclamations contre la Succession précitée dûment vérifiées par Déclaration Assermentée doivent être envoyées au bureau du soussigné à 304, édifice Avenue, 265, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2B2, le ou avant le 19 octobre 1974.

DATÉ en la Cité de Winnipeg au Manitoba, ce 10e jour de septembre, 1974.

LAURIER-A. REGNIER
Procureur pour l'Administratrice

personnel

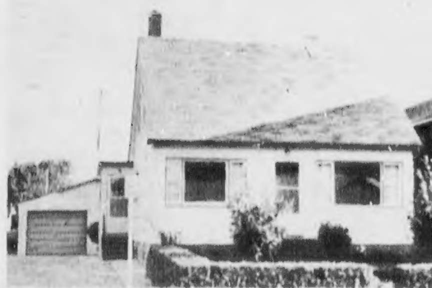
CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
12-155-JNO

JEUNE DAME BILINGUE, avec expérience, aimerait travail de bureau 2 à 3 jours par semaine. Tél.: 256-7134.
25-292-25 C

PHYSIOTHERAPISTE — On demande immédiatement un(e) physiothérapiste diplomé(e) pour préparer et mettre en fonction un programme de physiothérapie et d'activités pour personnes âgées et handicapées. La semaine de travail est de 5 jours, les heures sont variées. Trois semaines de vacances après un an de service ainsi que d'autres bénéfices. Salaire à négocier. S'adresser par écrit à: La Directrice, Centre Hospitalier Taché, 185, rue Despins, Winnipeg, Manitoba R2H 2B3.
25-297-25 P

à vendre

À VENDRE



ST-PIERRE — Maison individuelle — 4 chambres à coucher — Salle de bain — Salle à manger — Salon — Soubassement fini — Grand garage — Chauffage au gaz. Téléphone: 1-433-7410

Pour acquitter la succession de M. et Mme Sinaïs Desrochers. Bungalow neuf: 28 x 26, d'un étage, avec garage simple. Situé sur un lot double dans le village de Somerset, Man. Grande cuisine avec grande espace pour les repas et beaucoup d'armoires en acajou avec vaisselier encastré. Tapis au salon. Revêtement de plancher "cushion floors". Grande chambre d'utilités. Chauffage électrique.

Pour plus de renseignements contactez

URBEN DESROCHERS — Tél.: 535-2140 ou
CELESTE DESROCHERS — Tél.: 535-2125
ou s'adresser à: C.P. 116, Mariapolis, Man.

Village de Lorette, près de l'arène. 11 acres de terrain. Place idéale pour développement. Composer : 878-2743.
24-281-25 C

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied linéaire. "Boxcar decking" : 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Renault 16 — 1972. Transmission automatique. Composer: 233-2246.
24-282-JNO

Machine à laver "Viking" avec essoreuse. En bon état. Composer: 233-3354 après 3h30.
25-290-25 C

Norwood. Vente privée. Duplex. Prix: $29,900. Composer: 233-0564.
24-276-25 C

MIEL FRAIS — Apportez vos propres contenants et économisez. 1 1/2 mille au sud du Périmètre sur chemin Ste-Marie. Giguere Honey Farm, 60, boul, Paul, St. Germain Post Office, Man. Tél.: 256-1644.
20-237-JNO

agents d'immeubles

composez 247-4823

TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.

Trust Royal

A VENDRE — Trust Royal — "L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE"

PAUL BILODEAU
Rés.: 256-9455

84 bureaux des ventes au Canada

284-6131

TUXEDO 1,600 pieds carrés

Cette maison de 9 pièces, 5 chambres à coucher comprend 2 foyers, 3 salles de bain, garage double attenant et beaucoup d'autres commodités. Paul: 256-9455 ou Anne: 453-2909.

ST-VITAL $39,000

1 1/2 étage - 3 chambres à coucher - Salle de récréation - Lot de 1/2 acre. Paul: 256-9455 ou Anne: 453-2909.

1395 PRITCHARD $24,900

Maison de 2 chambres à coucher avec logis de 4 chambres à coucher au soubassement. Grand lot. Paul: 256-9455 ou Anne: 453-2909.

SOUTHDALLE $52,500

Possession immédiate - 4 chambres à coucher - Salle familiale - Salle de récréation - 2 salles de bain - Paul: 256-9455 ou Anne: 453-2909.

PARC WINDSOR $35,900

Nouvellement décorée - Tapis neufs - 3 chambres à coucher - Grand lot - Possession immédiate. Paul: 256-9455 ou Anne: 453-2909.

PARC WINDSOR $27,900

Plus de 1,000 pieds carrés - Côte à côte - 3 chambres à coucher - Salon - Salle à manger - Cuisine nouvellement décorée. Paul: 256-9455 ou Anne: 453-2909.

ST-NORBERT — Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher, avec mur mitoyen. Plein soubassement. Clôturé. Prix très attrayant à $25,900.

NORWOOD — Charmant bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Le tout en très bon état. Comptant requis : $3,500. Balance portée par vendeur.

ST-VITAL — Grande maison, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Pleine cave. Plein prix: $16,900.

ST-ADOLPHE — Grand lot avec 300 pieds de frontage sur rivière Rouge. De beaux arbres. Subdivision récente. De très belles maisons avoisinantes.

PARC WINDSOR — Bungalow très charmant. Plus de 1,300 pieds carrés. Comprend 4 chambres à coucher, grande salle de récréation, 2 salles de bain, etc., etc. Grand garage. Le tout en très bon état. Prix à négocier.

ST-VITAL — Bungalow très chic. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Plein soubassement. Sur grand lot. Plein prix: $24,900.

PAUL'S

LOUIS WENDEN
233-0678

PAUL FOURNIER
256-1520

PAUL GAGNON
256-6538

REALTY LTD

184 1/2, boul. Provencher
247-8861 247-8862

ST-BONIFACE — Duplex très chic. Logis au 1er étage comprend 5 pièces, 3 chambres à coucher. Logis au 2e comprend 4 pièces, 2 chambres à coucher. Aussi, autre revenu supplémentaire. Propriétaire transféré demande une vente rapide. Comptant requis : $4,500.

ST-VITAL — Maison de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Belle grande salle à manger. Soubassement de bonne grandeur. Près autobus, etc. Plein prix: $15,500. Comptant requis: $800.00

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $5,000.

ST-VITAL — PRES STE-MARIE — Grande maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $18,900.

1) Avons besoin urgent de maisons à Norwood, St-Boniface, Parc Windsor, etc. Aussi terrain agricole.
2) Avons plusieurs clients avec argent comptant.
3) Pour service d'évaluation gratis, s'il vous plaît, appelez-nous.

ROGER MOUSSEAU REALTY

COURTIER EN IMMEUBLES LE PLUS PROGRESSIF A WINNIPEG

ST-BONIFACE 4 PLEX SEULEMENT $47,500

Ce quatreplex complètement rénové, avec toutes des fenêtres coulissantes en aluminium, 4 entrées privées, tapis mur à mur au salon — corridor — escalier et chambres à coucher; revêtement "cushion floors" dans cuisine et salles de bain; évier en acier inoxydable et armoires en acajou. Revenu mensuel d'environ $550.00.

ST-BONIFACE — UNE RUE DE L'HÔPITAL — MAISON APPARTEMENTS

Cette jolie propriété de revenu peut aussi être développée comme école maternelle ou maison de santé privée. Beau lot. Le 1er étage complètement rénové pour logis du propriétaire. Peinture fraîche à l'intérieur et à l'extérieur. Soubassement complètement fini et divisé en une garçonnière (bachelor suite) et autres chambres.

LORETTE-MANITOBA — TRIPLE GARAGE

Pourquoi ne pas se retirer du bruit de la ville et de la circulation? Quinze minutes de la ville. Grande maison de famille comprenant 4 chambres à coucher, tapis mur à mur partout. Grand lot de 95' x 365'.

STE-ANNE - MANITOBA — RUE CENTRALE

85' de frontage sur la rivière. Belle maison moderne de 7 ans. Belle cuisine "island" avec four encastré et cuisinière encastrée sur le dessus du comptoir, évier double en acier inoxydable, plafond genre cathédrale au salon, 3 chambres à coucher au 1er étage, et une chambre à coucher supplémentaire au sous-sol.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, OU POUR VISITER, VEUILLEZ CONTACTER MME AL FOREST BUR.: 247-8824 RES.: 489-8877.

ROGER MOUSSEAU REALTY
SPÉCIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG
ROGER MOUSSEAU, gérant des ventes
577, RUE DES MEURONS — RÉS. : 889-0790 BUR. : 247-8824
SAINT-BONIFACE, MANITOBA — MOBILE 0 JL-62569

ST-NORBERT $25,500

Duplex côte à côte de 3 ans, 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon. Draperies. Appelez Claude.

VALADE ST-BONIFACE

Bonne grosse maison de 4 chambres à coucher, 3 salles de bain. Revenu mensuel de $388. Peut aussi servir pour famille nombreuse. Pour plus de renseignements, appelez Claude.

ST-VITAL $24,900

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. En très bon état. Vendeur porterait l'hypothèque pour acheteur qualifié. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

PARC WINDSOR EXCLUSIF

Joli bungalow de 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Salle de récréation. Garage attenant. Seulement 8 ans. En très bon état. Hypothèque à 6 1/4 p.c. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE

Rue Deschambault. Belle maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Très propre. Décorée avec goût. Soubassement complet. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE $25,900

En face du parc Provencher. Maison de revenu de 2 étages, ou très bel emplacement pour maison de famille. Près des écoles, autobus et parc Provencher. Beau lot de 50 pieds. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

PARC WINDSOR $36,500

Joli bungalow de 3 chambres à coucher, salle à manger, chambre supplémentaire au soubassement. Belle cour avec fosse à barbecue, patio et réservoir à poisson. Hypothèque à 6 1/2 p.c. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

NORWOOD

Jolie maison de 2 chambres à coucher, salle à manger. Salle de récréation au soubassement. Très beau lot avec garage. En très bon état. Appelez Nao. ou Bernice Gagnon.

ST-ADOLPHE

Grand bungalow de 3 chambres à coucher, salle à manger. Soubassement complètement fini. Grand lot. Plafond genre "cathédrale". Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

RUE DESAUTELS $23,900

Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher, tapis mur à mur au salon, grande cuicine, fournaise neuve au gaz, soubassement complet. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Fenêtres toute saison. Garage. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

RUE MASSON

Maison de 7 pièces, 5 chambres à coucher. Près autobus, parc et école. Vendeur considérerait porter hypothèque. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

LA SALLE

Beau grand lot de 100 x 100 au centre du village. Pour plus de renseignements, appelez Claude.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Claude Bouchard - Rés: 257-3883
Nap. et Bernice Gagnon - Rés. : 233-3510

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES
ED. DUBOIS, propriétaire — ST-MALO, Manitoba R0A 1T0
Tél.: 347-5298 ou 347-5546

ST-MALO — 240 acres de terre. 50 acres en culture et 190 en pâturage. Bonne eau en quantité. Bâtiment de ferme. Près rivière Aux Rats. $15,300.

ST-MALO — Partie sud du village. Maison rénovée. Service des égouts. 9 1/2 acres. Ce terrain est idéal pour être subdivisé.

ST-MALO — Deux maisons modernes. Localité idéale. Meilleure offre acceptée.

ST-MALO — Deux autres maisons situées dans des localités idéales du village. Sur beaux lots boisées. Une vraie aubaine au jour d'aujourd'hui. Les visiteurs sont bienvenus, et les offres seront considérées.

ROULOTTE de 2 chambres à coucher. Complètement meublé et isolée pour l'hiver. En parfait état. Sacrifierait au prix de $2,300.

A VENDRE A ST-PIERRE — Dans bonne localité. Bâtisse presque neuve. Peut être convertie en résidence. $10,000.

PETITES ET GRANDES FERMES pour la culture et laitières. Lots de village sur rivière. Prix raisonnables.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION

DANIS REALTY LTD.

519, CH. STE-MARIE, TEL. : 247-8957

NORWOOD — Jolie maison moderne de 3 ch. à c. — Salle à manger — Grande cour — Appelez Aimé Fillion: 256-4762.

ST-NORBERT — Foyer naturel — 1,440 pieds carrés — Lot de rivière. J. D'Auteuil.

LORETTE — 3 lots dans le village — Egouts — A.R. Danis.

NORWOOD — $29,500 — Bungalow rénové avec foyer naturel — R. Lebecque.

BOUL. PROVENCHER — 3 logis — L. Grouette.

RUE VIVIANNE — 2 ch. à c. — $18,500 — L. Grouette.

E. KILD. — 3 ch. à c. — Cave finie — $41,900 — Jeanne D'Auteuil.

PARC WINDSOR — $28,900 — 3 ch. à c. — Poêle — réfrigérateur — D. Derkach ou A.R. Danis.

RUE YOUVILLE — 1 1/2 étage — 3 ch. à c. — A. Fillion.

ELIE — Bungalow — 2 ch. à c. — $11,500 — A.R. Danis.

RUE LA VERENDRYE — A.H.O.P. — 1 1/2 étage A. Fillion.

ELLESMERE — 2 ch. à c. — $26,000 — L. Grouette

RUE NOTRE-DAME Duplex moderne — Double garage — Léo Grouette.

LORETTE — 80 acres — Jeanne D'Auteuil.

PRES EGLISE ET MAGASIN — 2 ch. à c. — $23,500 — Mme Danis.

Mél Mc LENNAN : 452-5478 — Maurice DANIS : 253-2102 — Réjane LEBECQUE: 247-9461
Jeanne D'AUTEUIL: 233-6104 — Aline DANIS: 253-2102 — Doreen DERKACH: 256-7271
Aimé FILLION: 256-4762 — Marie-Anne HAMOLINE: 256-9823 — Léo GROUETTE : 233-8757

SFM La vous informe

CONFÉRENCE DE PRESSE

— A l'occasion de la conférence de presse du 11 septembre dernier, le Président de la S.F.M., M. Philippe Jubinville, a énoncé une fois de plus la position du la S.F.M. en ce qui concerne l'affaire Taché. La S.F.M. s'est engagée à promouvoir de façon précise le programme A à Provencher. Le Président a énuméré les 4 points par lesquels la S.F.M. s'y engage.

Série de films organisée par la S.F.M. au C.C.F.M.



Pour hommes et femmes!

Le premier film de la série "En tant que Femmes", "Souris, tu m'inquiètes", a été présenté au C.C.F.M. mardi 10 septembre. Cependant, on voudrait voir plus d'hommes à ces films pour rendre les discussions plus intéressantes. Alors, on lance une invitation spéciale aux hommes à venir voir les prochains films au C.C.F.M., aux dates suivantes:

25 SEPTEMBRE — "A QUI APPARTIENT CE GAGE ? " — sur les garderies. 8h00 p.m. petite salle de spectacles du C.C.F.M.

2 OCTOBRE — "LES FILLES DU ROY" — film qui souligne la grandeur et la servitude de la femme. 8h00 p.m. petite salle de spectacles du C.C.F.M.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, appelez le 233-4915. On vous attend !



Une pré-maternelle française pour les 3 et 4 ans s'organise dans la région de St-Vital. Il y a déjà 16 inscriptions, mais on aimerait mettre sur pied deux groupes, si les inscriptions le permettent — un pour les 3 ans et un pour les 4 ans, avec maximum de 12 enfants dans chaque groupe.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, contactez

Jeannine Pittet — 257-2090
Rosemarie Beaudry — 253-9850

Pour cette même pré-maternelle à St-Vital, on demande une institutrice à temps partiel. Elle préparerait un programme avec la collaboration du comité des parents et serait responsable de l'enseigner.

Que les personnes intéressées à ce genre de travail communiquent immédiatement avec

Jeannine Pittet
294, Avalon
Tél.: 257-2090

JOURNÉE IMPORTANTE POUR LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

SAMEDI 28 SEPTEMBRE, dans la paroisse St-Antoine à Aubigny, aura lieu le 11e Congrès Diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques.

Le thème du congrès cette année est "S'unir pour Grandir". La conférencière invitée sera Mme Maria Masson du Conseil Consultatif de la Situation de la Femme à Québec. Elle parlera du conseil et de ses fonctions, ainsi que de l'Année Internationale de la femme en 1975.

Les inscriptions se feront à 9 heures dans la salle d'Aubigny.

RÉGION DU CHEVAL BLANC

Elie, St-Eustache et St-François s'organisent afin de mettre sur pied leurs premiers cours de la saison, dès le début d'octobre.

CONTACTEZ A:

Elie — Mme Rose Girard
St-Eustache — Mme Jeannette Bergeron
St-François — M. Maurice Régnier

RÉGION DE LA SEINE

La Broquerie, Ste-Anne, Lorette et Ile-des-Chênes se sont réunis pour organiser leurs programmes de la saison. Ceux-ci débuteront en octobre.

GRANDE NOUVELLE!...

Une garderie française ouvrira finalement!

OUI, après presqu'un an de discussions, de sondages et de déceptions, on aura enfin une garderie française à St-Boniface, dans la région du Précieux-Sang. Date tentative pour la grande ouverture: 7 octobre 1974.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, appelez le 233-4915 (la S.F.M.) ou le 247-7830.

On vous donnera plus de détails très bientôt!

ATTENTION! HOMMES D'AFFAIRES, GENS DE MÉTIER, COMMERÇANTS

La S.F.M. met sur pied un autre projet cet été: dans le but de faire une compilation de tous les noms, adresses, etc., des fonctionnaires, commerçants et hommes d'affaires francophones, enfin de tous ceux qui offrent un service au grand public. Ceci peut vouloir dire avocats, plombiers, officiers de planification dans une entreprise, personnes de ressources au gouvernement, et ainsi de suite.

Dès que toutes les informations seront recueillies, elles seront réunies de façon à pouvoir être publiées dans un "bottin de commerçants et hommes d'affaires" mis à la disposition de tous les Franco-Manitobains.

Pour nous faciliter la tâche, et afin de n'oublier personne, nous vous serions très reconnaissants de nous retourner le coupon ci-joint pour que votre nom puisse paraître dans ce bottin.

Nom ______________________
Adresse ______________________
Tél.: ______________________
Nom de l'entreprise ______________________
Genre d'entreprise ______________________
Adresse ______________________
Tél.: ______________________

A retourner à La Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
St-Boniface, Man.
R2H 3B4 (Tél.: 233-4915)

PERSONNEL

Un personnel partiel est à votre service.
La S.F.M. dispose présentement de 5 coordonnateurs et doit en embaucher trois autres sous peu.
Ils se répartissent comme suit :

COORDONNATEURS	FONCTIONS	RÉGIONS DÉSIGNÉES
Norman Dupasquier	Directeur Général	
Louise Lahaie	Programmes féminins	Montagne
Raymond Poirier	Economie	Rouge
Denise Bernardin	Généraliste	Cheval Blanc
Jeanne Dupuis	Jeunesse	Seine

Lorsque les 3 derniers coordonnateurs seront nommés, ils seront affectés aux 3 régions suivantes:

Grande Ville
Ste-Rose, Laurier, St-Lazare
St-Georges, Powerview

En attendant ces nominations, nous désignons d'une façon temporaire les coordonnateurs suivants à ces régions:

Louise Lahaie	Grande Ville
Raymond Poirier	St-Georges, Powerview
Jeanne Dupuis	Ste-Rose, Laurier, St-Lazare

ANNIVERSAIRES

des membres du Régime de Sécurité Familiale



M. Maurice Bourbonniére, av. Braemar, St-Boniface, du 20 septembre
Mlle Rita Lanthier, Heather Rd, St-Boniface .... du 21 septembre
Me Robert Bétournay, rue Dussault, St-Boniface...... du 23 septembre
M. Alexandre Huberdeau, St-Lazare, ... du 23 septembre
M. Léon Provost, rue Marion, St-Boniface, ... du 23 septembre
M. Cyrille Barnabé, Place Cabana, St-Boniface,......... du 24 septembre
M. Guy Morier, rue Langevin, St-Boniface .... du 25 septembre